



BEAC

Le Congo demande la réhabilitation des cadres relevés

Les autorités congolaises ont, dans une lettre de recevabilité adressée au gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), demandé la réhabilitation des deux cadres évoluant au bureau national de cette institution financière sous-régionale.

Ces derniers seraient impliqués, selon l'institution financière, dans une affaire liée au traitement des virements ordonnés par la BEAC et logés à la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale au profit des pays membres afin de les aider à financer leur plan de riposte à la Covid-19.

« Le gouvernement du Congo juge cette situation injuste et destinée à déstabiliser la position de la République du Congo au sein de la BEAC », souligne la lettre de contestation.

Page 3



Le siège de la BEAC Congo

ELIMINATOIRES CAN 2021

Trente Diables rouges pour affronter le Sénégal et la Guinée-Bissau



Les Diables rouges affichent une bonne santé à domicile/Adiac

Après une pré-liste publiée la semaine dernière, le sélectionneur national par intérim des Diables rouges seniors de football, Barthélémy Ngatsono, mise sur un bloc de trente joueurs pour les rencontres contre le Sénégal et la Guinée-Bissau, comptant pour la 5^e et 6^{ème} journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN).

Du côté de la diaspora, quelques joueurs anciens comme nouveaux manquent à l'appel par rapport à la première liste. Il s'agit de Mavis Tchibota, Yohan Andzouana, Robin Itoua, Bassoumina, Scott Bintsindou, Kevin Koumbemba, Juvhel Tsoumou, Vimalin Trey, Randi Goteni et Nolan Mbemba.

Page 16

PRÉSIDENTIELLE 2021

La force publique a voté hier

Les forces de défense et de Sécurité ont voté hier pour l'élection présidentielle dont le vote populaire interviendra ce dimanche 21 mars sous le regard des observateurs de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, de la Conférence internationale pour sur la région des Grands Lacs, ainsi que de ceux de l'Union africaine. « Ce vote anticipé de la force publique est une première expérience que nous tentons. Ailleurs, dans d'autres pays africains, ce vote existe déjà. Chez nous, c'est la loi qui l'exige », a déclaré Henri Bouka, président de la Commission nationale électorale indépendante. A Brazzaville tout comme à l'intérieur du pays, les bureaux de vote ont ouvert à 7 heures et se sont refermés à 18 heures.



Pages 2-3

Un agent de la force publique accomplissant son devoir civique/ADIAC

MAKOUA

Le centre de pêche d'Okombé bientôt opérationnel

L'infrastructure financée à plus de six milliards FCFA par le Fonds international de développement agricole, via le Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentale, est composée de quatre modules, à savoir un complexe frigorifique constitué, entre autres, d'une usine de production de glaces à écailles destinées à la conservation du poisson, et de deux chambres froides ; une plateforme de fumage de poissons.

Page 3

Éditorial

Apaisement

Page 2

ÉDITORIAL

Apaisement

La prise de parole du président du Conseil national des républicains (CNR), Frédéric Ntoumi Bintsamou, la semaine dernière, était attendue.

Non seulement, par le passé, l'ex-chef rebelle a attiré l'attention de l'opinion pour s'être opposé les armes à la main aux institutions en place retardant à divers titres le retour de la quiétude dans le département du Pool, épice de son activité rebelle, mais son silence dans la période actuelle aurait suscité beaucoup d'interrogations.

En s'ouvrant à la presse, le 13 mars, en pleine campagne électorale, Ntoumi a honorablement choisi le parti de l'apaisement. Il sait que les vingt-trois dernières années son irruption dans le champ politique au moyen du coup de feu a fait plus du mal que du bien à son pays.

Son exposé de l'autre jour peut signifier qu'il ne veut pas être le bouc-émissaire de personne.

N'ayant pas lui-même postulé à la fonction présidentielle alors qu'il jouit de ses droits civiques et pouvait bien compétir comme les autres compatriotes en lice, Frédéric Bintsamou scrute sans doute le processus en cours avec intérêt.

Si, comme il souhaite tout se passe dans le calme le 21 mars, cela est bien évidemment le vœu que forme la population congolaise, il pourrait avancer qu'il y a contribué à sa manière.

Et tendre l'oreille en direction du futur président élu en exhibant l'accord de paix du 23 décembre 2017.

Mais ce dernier pourrait aussi demander au leader du CNR d'entrer davantage dans la vie politique nationale comme un citoyen moins encombré de préalables. Dans la perspective des élections.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2021

La force publique a répondu présent

Les militaires, gendarmes et policiers ont pris d'assaut le 17 mars, les bureaux de vote de Brazzaville pour accomplir leur droit civique. Le président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), Henri Bouka, qui a visité quelques centres de la capitale a salué la grande mobilisation des membres de la force publique.



Des agents de la force publique mobilisés devant les bureaux de vote/Adiac

Les 131 bureaux retenus pour le vote anticipé des agents de la force publique ont ouvert leurs portes dès 7 heures sur toute l'étendue du territoire national. Avec le plus grand contingent, Brazzaville et ses trente bureaux de vote ont été envahis par les militaires, gendarmes et policiers dont certains étaient en tenue civile.

« Il n'y a pas de dysfonctionnement, je pense que c'est pour la première fois que nous organisons un vote spécial pour les membres de la force publique composée des gens disciplinés qui viennent pour voter tous au même moment. Dès 7 heures, ils sont là, la loi prévoit que l'on peut inscrire pour chaque bureau de vote jusqu'à 1500 électeurs », a expliqué Henri Bouka après avoir visité le centre de l'école

de la Fraternité à Bacongo.

Outre le centre de l'école de la Fraternité, l'engouement des éléments de la force publique a été également constaté aux CEG 8 Février 1964 et Nganga-Edouard à Poto-Poto. Henri Bouka s'est, par ailleurs, félicité de la présence des délégués de tous les candidats dans les bureaux de vote visités.

« J'ai pu constater dans les bureaux de vote les représentants de tous les candidats. Les opérations de vote ont commencé pour les membres de la force publique à 7 heures du matin et vont se dérouler jusqu'à ce que le dernier électeur ait voté. Donc, nous pouvons aller dans la nuit s'il y a toujours beaucoup d'électeurs devant les bureaux de vote », a averti Henri Bouka.

A la différence du vote général,

le dépouillement du vote de la force publique ne se fera pas le même jour. D'après lui, les délégués des candidats peuvent au fur et à mesure demander que soient insérées les observations qu'ils croient utiles dans le procès-verbal tout au long du vote.

« Nous nous sommes arrangés pour qu'à la fin des opérations de vote, l'urne soit scellée en présence des délégués des candidats. C'est ce que dit également la loi. Au moment du dépouillement, ils vont venir constater si le scellement n'a pas été violé. A ce moment-là, on va ouvrir l'urne et procéder au dépouillement. Je pense que la sincérité dans les procédures électorales sera strictement respectée », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Romique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2021

Le ministre de la Défense nationale a voté à la mairie centrale

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a placé son bulletin dans l'urne ce 17 mars à midi trente dans l'un des bureaux de vote installés à la mairie centrale, dans le troisième arrondissement de Brazzaville, dans le cadre de l'élection présidentielle.

A la sortie du bureau de vote, répondant aux questions des journalistes, Charles Richard Mondjo a indiqué que c'est dans le cadre du vote de la force publique qui est conforme à la loi qu'il est venu accomplir son devoir civique. Il pense que dans les différents bureaux de vote, les militaires, policiers et gendarmes sont en train d'accomplir ce devoir civique, « *Tout se passe bien, tout ira pour le mieux* », a-t-il dit, soulignant qu'à partir de demain, les militaires, les policiers et gendarmes vont commencer à se déployer pour que le vote du 21 se déroule dans de très bonnes conditions et le souverain primaire aura à donner son point de vue.

Guillaume Ondze



Le ministre de la Défense nationale/DR

MAKOUA

Le centre moderne de pêche d'Okombé bientôt terminé

Commencés en octobre 2019, les travaux relatifs à la construction du centre communautaire de pêche d'Okombé, (campement des pêcheurs), situé à 68 km du district de Makoua, prendront fin d'ici à juin prochain.



Vue d'un des modules du centre communautaire de pêche

L'infrastructure financée à plus de six milliards FCFA par le Fonds international de développement agricole (Fida), via le projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentale (PDPAC), est composée de quatre modules, à savoir un complexe frigorifique constitué, entre autres, d'une usine de production de glaces à écailles destinées à la conservation du poisson, et de deux chambres froides ; une plateforme de transformation de poisson (fumage)

La troisième unité s'occupera, quant à elle, du recyclage des viscères et écailles de poisson pour fabriquer de la farine de poisson enfin un atelier mécanique pour la réparation, la gestion et la maintenance des équipements. « *Ce centre*

a pour objectif d'améliorer la qualité du poisson, mettre en évidence la vente de poisson frais puis en améliorer le fumage. Grâce aux revenus, les pêcheurs pourront sortir de la pauvreté en améliorant leurs conditions de vie », a indiqué le coordonnateur du PD-PAC, Eugène Bahamboula, rencontré au chantier. Ce dernier a, par ailleurs, relevé que le centre communautaire va fonctionner avec de l'énergie solaire. Aussi, un forage a déjà été installé pour produire de l'eau potable.

Outre les travaux qui vont bon train, le PD-PAC a déjà doté les pêcheurs bénéficiaires de 70 pirogues équipées de moteurs hors-bords. Tout ceci en vue de réduire la pénibilité du travail des pêcheurs à la cap-

ture de poisson. Afin de faciliter le transport des produits vers les grands centres de consommation, la piste agricole Pamba-Odzaka-Okombé, longue de 56 km, a été réhabilitée et ouverte à la circulation le 12 mars dernier, grâce au financement du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale.

En vue d'une gestion durable du centre commercial d'Okombé, le PD-PAC entend mettre en place un comité de gestion dirigé par un privé et un comité de développement local pour orienter et contrôler les bénéfices générés.

Le PD-PAC est financé par le Fonds international de développement agricole en partenariat avec le gouvernement congolais.

Lopelle Mboussa Gassia

BEAC

Denis Sassou N'Guesso et Abbas Mahamat Tolli évoquent les réformes

Au cours d'un tête-à-tête le 16 mars à Oyo, dans le département de la Cuvette, le président congolais Denis Sassou N'Guesso et le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) Abbas Mahamat Tolli, ont insisté sur la nécessité de poursuivre les réformes économiques et financières au niveau national.

Le gouverneur de la BEAC s'est rendu au Congo, officiellement, pour rendre compte de l'évolution du Programme des réformes économiques et financières (PREF-CEMAC), dont la République du Congo assure la présidence. Le pays applique ces directives communautaires, ce qui lui a permis de mener plusieurs opérations de levée de fonds par le biais du trésor public congolais.

Abbas Mahamat Tolli a salué la dynamique du marché financier congolais, car en quelques mois d'activité le trésor public a pu mobiliser environ 812 milliards de francs CFA. C'est dans cette optique que le pays vient de lancer sur le marché communautaire Cémac un emprunt obligataire par appel public à l'épargne d'une enveloppe de 100 milliards FCFA. L'argent servira à financer la construction des infrastructures routières, sanitaires, scolaires, énergétiques, y compris l'apurement partiel d'une partie de la dette intérieure.

« *À l'instar des autres pays de la sous-région, le Congo a un programme d'émergence et des objectifs de développement bien connus. Il a fait des efforts en matière de restructuration des finances publiques, en dépit de la crise sanitaire, mais n'a pas pu bénéficier des appuis subséquents qu'il aurait souhaités. (...) Les perspectives sont bonnes en termes de croissance* », a dit le gouverneur de la BEAC.

Il faut souligner que la visite d'Abbas Mahamat Tolli intervient quelques

jours seulement après la révocation des cadres congolais travaillant au sein de la banque centrale. Les deux adjoints du directeur national (Congo) de la BEAC ont été sanctionnés suite à une enquête interne sur le traitement des virements ordonnés par la Banque de développement économique de l'Afrique centrale (BDEAC) au profit des États, pour les aider à financer leur plan de riposte contre la Covid-19.

En clair, la BEAC avait débloqué 90 milliards FCFA et mis à la disposition de la BDEAC au titre de fonds Covid.

Dans une récente correspondance adressée au gouverneur, les autori-

tés congolaises disent ne pas comprendre les sanctions infligées à ces hauts cadres de la banque centrale. « *Le gouvernement du Congo juge cette situation injuste et destinée à déstabiliser la position de la République du Congo au sein de la BEAC* », peut-on lire dans la même correspondance.

Fiacre Kombo

« Le gouvernement du Congo juge cette situation injuste et destinée à déstabiliser la position de la République du Congo au sein de la BEAC »

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé, il a été constitué en République du Congo une Société à Responsabilité Limitée (SARL) présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : FUSION ENERGY ;

Adresse : Quartier SOCOPRISE, arrondissement 1 E.P. LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo ;

Objet : Transport et logistique, génie civile, électricité industrielle et bâtiment, mécanique, soudure, tuyauterie, électronique, électromécanique, plomberie, réseau et télécommunication, gestion du personnel, vente et location des matériaux de construction, hygiène et sécurité environnementale. Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

Gérant : Monsieur BAYEMEKESSA BEMBA Dème Helvère

Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 19 octobre 2020, sous le numéro CG-PNR-01-2020-B-00376 ;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG-PNR-01-2020-B 12-00156.

LA DIRECTION

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé, il a été constitué en République du Congo une Société à Responsabilité Limitée (SARL) présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EEJ SERVICES ;

Adresse : N° 11 Avenue Tchikoungoula, quartier Mboti, Pointe-Noire, République du Congo ;

Objet : Commerce générale, lavage auto, pressing, coiffure, vente d'eau et restauration ; location et vente de véhicules et engins ; transport de personnes / marchandises. Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

Gérant : Monsieur FOUEMINA Isi Edner

Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 17 février 2021, sous le numéro CG-PNR-01-2021-B-00232 ;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG-PNR-01-2021-B 12-0086.

Cabinet d'Avocats GOMES

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé, il a été constitué en République du Congo une Société à Responsabilité Limitée (SARL) présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BRAT SERVICES, en sigle BS sarl ;

Adresse : Quartier NGOYO, Route de la Frontière, arrondissement n°6, Pointe-Noire, République du Congo ;

Objet : Toure mécanique, Toure à bois, scierie, import export, location et vente des véhicules. Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

Gérant : Monsieur FOUEMINA Isi Edner

Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 15 février 2021, sous le numéro CG-PNR-01-2021-B-00215 ;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG-PNR-01-2021-B 12-0077.

Cabinet d'Avocats GOMES

Société LUKOIL UPSTREAM CONGO

Société anonyme unipersonnelle

Capital : 10.000.000 de francs CFA

Siège social : Rond Point Antonetti, Immeuble Maisons sans Frontières, 6ème étage, Centre-ville, Pointe-Noire République du Congo

R.C.C.M : CG-PNR-01-2019-B 15-00012

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire de la société LUKOIL UPSTREAM CONGO, tenue en date du 5 février 2021, dûment enregistré le 10 février 2021 à l'EDT Pointe-Noire Centre, sous le numéro 1104, folio 27/24 ;

Il a été décidé par l'actionnaire unique de la nomination de Monsieur GAVRILYCHENKO SERGEY aux fonctions d'Administrateur Général de la société LUKOIL UPSTREAM CONGO, suite à la démission de l'ancien Administrateur Général.

Le dépôt légal du Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire, objet des présentes a été fait au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 11 février 2021 et enregistré sous le numéro 21 DA 64.

**Pour avis,
Le Cabinet d'Avocats GOMES.**

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

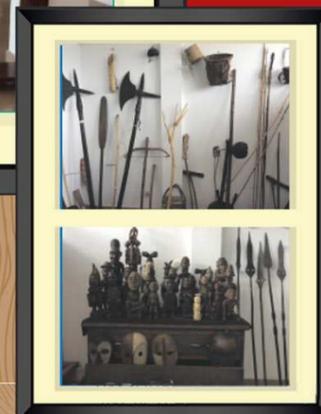
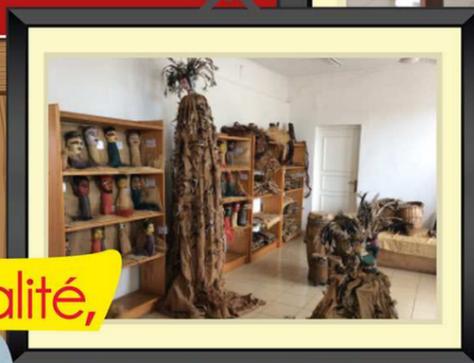
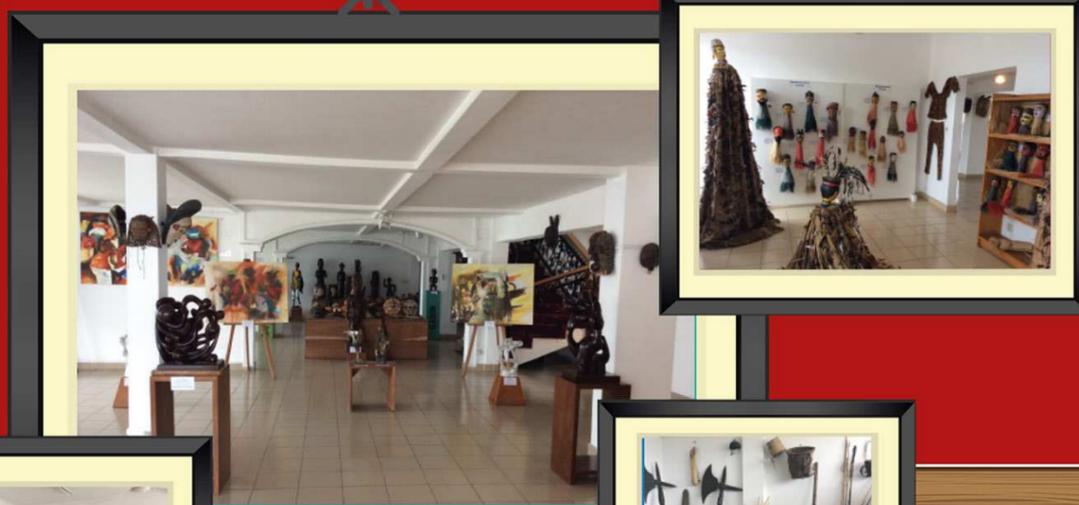
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso** immeuble les manguiers (Mpila) dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

SANTÉ PUBLIQUE

L'avant-projet de loi pour le métier de délégué médical en cours d'élaboration

D'après le communiqué de presse publié le 16 mars, la direction de la pharmacie et du médicament a soumis en examen les deux textes réglementaires permettant de mettre l'ordre dans l'exercice de la profession de délégué médical au Congo.

L'avant-projet de loi porte sur le dénombrement et la répression de certaines infractions liées à l'exercice de la profession et sur le projet de décret fixant les conditions d'exercice de la profession de délégué médical.

En effet, poursuit le communiqué de presse, le gouvernement tient à protéger les délégués médicaux dont les droits ne sont pas toujours respectés par certaines agences pharmaceutiques.

Le communiqué ajoute que depuis 1988, année au cours de laquelle ont été promulguées la loi 009-88 du 23 mai 1988 instituant le code de déontologie des professions de la santé et des affaires sociales et le décret 88-430 du 6 juin 1988 fixant les conditions d'exercice libéral de la médecine et de professions paramédicales et pharmaceutiques au Congo, le visiteur et délégué médical ne disposent pas de texte réglementaire.

Le visiteur médical est aussi appelé délégué médical, représentant des laboratoires pharmaceutiques. Il a la charge d'informer les médecins sur les nouveaux médicaments fabriqués par leurs employeurs ou les anciens produits qui reviennent sous d'autres noms.

Un délégué médical (...) est une personne dont le métier est de rendre visite aux médecins dans leurs cabinets ou à l'hôpital afin de leur présenter des médicaments de spécialité au compte des laboratoires pharmaceutiques qui produisent ces médicaments. Mais il est utile de préciser que le visiteur médical ne vend pas directement les produits pharmaceutiques. Il a simplement mission d'assurer la promotion de ces substances fabriquées par son laboratoire utilisateur.

Le directeur de la pharmacie et du médicament, le Dr Boniface Okouya, a dégagé l'importance de ces textes réglementaires. Selon lui, le ministère de la Santé et de la Population a chargé la direction de combler les lacunes de la profession de délégué médical afin de lui permettre d'exercer légalement ce métier. Le secteur très dynamique doit, dès aujourd'hui plus que hier, bénéficier de contribution dans l'exercice professionnel de nos prescripteurs et de nos pharmaciens. « *Nul n'ignore la formation et la mise à niveau que vous faites à l'endroit de nos collaborateurs très souvent en contact avec les malades et la population* », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko

Les agents de vaccination contre la Covid-19 en formation

Après les militaires, le tour est revenu aux agents civils de la santé de s'imprégner des procédés de vaccination contre la pandémie à coronavirus.



Les agents de la santé en formation

En dehors des questions de logistique des vaccins, la prise en charge des manifestations adhésives post-immunisation et la gestion des vaccins, les agents de santé en formation se sont également imprégnés de l'efficacité du vaccin Sinopharm que le Congo a reçu il y a quelques jours comme don de la Chine (100.000 doses). « *Ce vaccin est administré en deux doses avec deux semaines d'intervalle. Il est utilisé deux heures après l'ouverture du fla-*

con », ont expliqué les animateurs de la formation.

Selon le responsable de la sous-commission promotion de la santé, Lucien Emmanuel Francky Ibata, ces agents seront déployés dans les formations sanitaires en dehors des autres centres retenus pour la vaccination dont l'hôpital central des armées, le site de la direction générale de la sécurité civile (sapeurs-pompiers) et la clinique de la présidence de la République à Brazzaville.

En rappel, la vaccination contre la Covid-19 devrait débuter le 16 mars à Brazzaville avec pour première cible les agents de la Force de publique. L'opération a finalement été reportée à une date ultérieure. La formation des militaires et civils, tous agents de la santé, s'inscrit donc dans le cadre des préparatifs de la campagne de vaccination qui aura lieu dans les tout prochains jours.

Rominique Makaya

LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'ONU sollicite un appui financier d'environ 1 milliard de dollars

Pour faire face aux méfaits occasionnés par la pandémie de la covid-19, les conflits et aux crises liées au changement climatique qui font augmenter les taux de faim aiguë, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a fait, ce 17 mars, une déclaration sollicitant auprès des gouvernements du monde, un appui financier d'environ un milliard de dollars pour l'année 2021.

L'objectif principal de la demande est, selon l'institution onusienne, de sauver les vies des personnes et d'avoir les moyens d'existence des populations qui sont parmi les plus touchées par l'insécurité alimentaire.

« *La FAO se donne pour objectif d'apporter une assistance visant à renforcer les moyens d'existence de quarante et neuf millions de personnes en 2021. Pour ce faire, il nous faut un milliard de dollars américains pour lutter contre l'aggravation de l'insécurité alimentaire* », précise la FAO, en soulignant que dans son plan d'action 2021 l'organisation veut aider les populations dont la survie et les moyens d'existence sont tributaires de l'agriculture. Ceci, à travers les moyens d'interventions qui visent à stimuler la production alimentaire locale et à améliorer la nutrition, tout en renforçant la résilience des communautés face aux crises et leurs capacités à s'y préparer. Ce qui permettra aux populations touchées par les catastrophes à redémarrer leurs activités de production.

Selon les données les plus récentes de la FAO, issues de nombreux pays ayant enregistré de nouvelles données sur l'insécurité alimentaire, le nombre total de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë en 2020 devrait dépasser le niveau le plus élevé atteint en 2019. Car, il était de cent trente et cinq millions de personnes. Ainsi, le rapport mondial sur les crises alimentaires de cette année sera lancé en avril 2021 par le Réseau mondial contre les crises alimentaires et mettra en évidence la gravité de la situation.

« *Les crises alimentaires de l'année dernière auront des répercussions pendant toute l'année 2021 et au-delà. Nous devons donc de toute urgence intensifier les interventions afin d'éviter le pire. On estime que trente millions de personnes sont dans la phase 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire soit le niveau d'urgence en matière de faim aiguë, ce qui est extrêmement préoccupant. Ces populations sont déjà touchées par une mortali-*

té extrême et par la perte irréversible de moyens d'existence vitaux », a alerté le directeur de la division des urgences et de la résilience de la FAO, Dominique Burgeon avant de s'inquiéter du fait que dans plusieurs pays du monde, des centaines de milliers de filles, de garçons, de femmes et d'hommes courent un risque extrême de basculer dans l'insécurité alimentaire aiguë. Et, la majorité de ces personnes vivent dans des zones de conflit, notamment où l'accès humanitaire est limité ou compliqué. Ainsi, des millions de personnes sont au bord du précipice. Et, un simple stress ou choc pourrait détériorer rapidement leur situation.

L'agriculture, un axe important pour sauver des vies et donner les moyens d'existence à de nombreuses personnes. Selon la FAO, l'agriculture est cruciale, car près de quatre personnes sur cinq qui vivent dans les zones rurales dépendent d'une forme d'agriculture pour subvenir à leurs besoins vitaux. Les manifestations les plus graves de faim aiguë restent un phénomène largement rural et

il faut donc commencer par les zones rurales et mener des actions collectives à grande échelle visant à sauver les moyens d'existence et les vies pour éviter l'augmentation de la famine.

« *La FAO a déjà apporté une aide cruciale pour protéger les moyens d'existence de plus de vingt millions de personnes aux conséquences socioéconomiques de la covid-19. Par exemple, des opérations de lutte contre les criquets pèlerins ont été organisées dans la corne de l'Afrique et au Yémen, lieu où nous avons protégé plus de trois millions de tonnes de céréales d'une valeur de neuf cent trente et neuf millions de dollars. La quantité a permis de nourrir vingt millions de personnes pendant un an et de protéger un million de ménages pastoraux* », a signifié encore Dominique Burgeon.

Les personnes désireuses à bénéficier d'une aide de la FAO

Spécifiant les personnes cibles, susceptibles de bénéficier de son aide, le responsable de l'institu-

tion onusienne a indiqué qu'en 2021 les interventions d'urgence de la FAO consisteront à aider les communautés en situation d'insécurité alimentaire élevée dans plus de trente pays, notamment l'Éthiopie, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan du Sud, la Syrie et le Yémen. Par exemple, le Yémen connaît la pire crise humanitaire au niveau mondial en raison des conflits et de l'effondrement de son économie.

« *Consciente que le suivi étroit et la souplesse sont des outils cruciaux pour éviter une détérioration rapide de la situation, la FAO continuera d'accroître ses interventions préventives liées aux alertes rapides en 2021, afin de protéger les moyens d'existence avant une catastrophe. Nous allons continuer d'investir en faveur des populations les plus vulnérables et de leurs moyens d'existence, afin que celles-ci puissent prendre en main leur futur redressement et sortir de la faim aiguë* », a conclu Dominique Burgeon.

Rock Ngassakys

BAD

Des échanges sur l'implication du secteur privé dans la Zlécaf

La Banque africaine de développement (BAD), en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi) et le Centre du commerce international (CCI), organiseront le 24 de ce mois, une rencontre virtuelle en vue d'échanger sur des questions liées à la participation active du secteur privé dans la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf).

Placée sur le thème « La mise en œuvre de la Zlécaf : la nécessité d'approfondir l'engagement et la participation active du secteur privé », cette session de discussion sera organisée dans le cadre du bilan d'aide pour le commerce de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) 2021.

Selon la BAD, la Zlécaf est aujourd'hui la deuxième plus vaste zone de libre-échange à voir le

aider des dizaines de millions de personnes à sortir de la pauvreté au cours des quinze prochaines années.

« Depuis le 1er janvier 2021, les pays africains ont officiellement commencé des échanges dans le cadre de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), qui représente un marché de 1,2 milliard de consommateurs et

Lors de ce rendez-vous, les intervenants examineront différentes mesures, notamment celles permettant de promouvoir les avantages de la Zlécaf pour les acteurs du secteur privé, les politiques et les réglementations commerciales appropriées, en vue de permettre à la zone de libre-échange d'obtenir des résultats concrets au profit de la communauté des affaires en Afrique et celles visant à accroître le commerce intra-africain.

Il sera également question d'explorer distinctes pistes à utiliser pour encourager la participation des femmes et des jeunes entrepreneurs, des microentreprises petites et moyennes entreprises au nouveau marché unique, dans le but de faciliter la croissance et de stimuler la création d'emplois. A noter que la BAD, l'Onudi et le CCI ont chacun collaboré avec le secteur privé aux niveaux continental, régional et infranational. Ce, en vue de faciliter l'accès à la communauté des affaires africaines au nouveau marché unique.

Gloria Imelda Lossele

« Depuis le 1er janvier 2021, les pays africains ont officiellement commencé des échanges dans le cadre de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), qui représente un marché de 1,2 milliard de consommateurs et un PIB combiné d'environ 3 000 milliards de dollars américains pour les 54 États membres de l'Union africaine »

jour, depuis la création de l'OMC, après le Partenariat régional économique global en Asie et dans le Pacifique. Aussi, les économistes affirment que cette zone commerciale africaine pourrait

un PIB combiné d'environ 3 000 milliards de dollars américains pour les 54 États membres de l'Union africaine », indique la note publiée par ladite institution financière.

FORIM

Leadership des femmes de la diaspora face à la Covid-19

Le mois de Mars est un temps fort de l'année pour prendre la parole et défendre les droits des femmes du monde entier.

actions d'urgence, mais aussi de fond, d'éducation et de sensibilisation.



C'est dans ce cadre que le Forim et sa commission Genre, avec l'intervention de l'AFD et la Fédération de la ligue des droits des femmes Maroc, vous proposent un temps et espace d'échanges, de valorisation et de réflexion sur le potentiel social et la capacité de résilience des femmes migrantes sur la thématique Focus sur la fracture numérique.

De par son agenda d'événements et webinaires, le Forim organisera ce 22 mars, entre 17 h 30 et 20 h, une table ronde en ligne ayant pour but de donner la place aux femmes de la diaspora dans leurs actions de leadership, de

mobilisation et de solidarité pour répondre à la crise sanitaire, qui nous a toutes et tous bouleversés. Les organisateurs rappellent que, comme nous le savons, la crise sanitaire de Covid19 a agi comme catalyseur d'inégalités. La fracture numérique et ses conséquences se sont intensifiées, causant des difficultés d'accès aux services fondamentaux tels que la santé, le travail, la vie sociale et politique.

Face à ces situations, les femmes de la diaspora ont réussi à trouver des ressources, innover, mais aussi et surtout à faire preuve de solidarité. Elles ont porté des

Les interventions et témoignages permettront d'analyser la situation, de mettre en lumière les actions de ces femmes et de partager les pratiques. Cela sera aussi l'occasion d'identifier des pistes d'action et d'interpeller les autorités nationales et locales des pays d'origine et d'accueil, les organisations de la société civile, sur la nécessité d'inclure les femmes de la diaspora et leurs regroupements dans les processus de définition et de mise en œuvre des réponses à ces situations de crises.

Marie Alfred Ngoma

COOPÉRATION

Vers la relance des échanges entre la Tunisie et la Libye

Le président tunisien Kais Saïed a effectué, le 17 mars, une visite de travail en Libye dans le but de saluer la mise en place du nouveau gouvernement d'union nationale et de relancer les échanges entre les deux pays.

Il s'agit d'une première visite officielle depuis 2012 d'un président tunisien en Libye. Ainsi, le chef de l'Etat tunisien aura des échanges avec le président du Conseil présidentiel, Mohamed al-Manfi, ainsi qu'avec le Premier ministre intérimaire Abdelhamid Dbeibah, qui viennent officiellement de prendre leurs fonctions après avoir prêté serment.

Le nouveau gouvernement s'est installé le 16 mars à Tripoli. Il est chargé d'unifier les institutions en vue des élections prévues en décembre. Cet exécutif est né d'un processus onusien lancé en novembre à Tunis et mis sur orbite en février à Genève, avant d'obtenir le 10 mars un vote de confiance « historique » du Parlement. Selon certains observateurs, la formation d'un nouveau gouvernement en Libye est un gage de stabilité pour la Tunisie, qui compte cinq cents kilomètres de frontières avec son voisin, et qui a souffert de la guerre civile en Libye. Les deux pays ont plusieurs sujets à aborder : la réouverture de l'ambassade de Tunisie à Tripoli, le sort des djihadistes tunisiens encore sur le sol libyen, mais aussi la reprise des échanges entre les deux pays. Ceux-ci ont été de nouveau interrompus en 2020 à cause de la Covid-19.

La Tunisie, pour laquelle la Libye était un débouché majeur et en pleine croissance en 2011, a vu les échanges commerciaux s'effondrer notamment depuis 2014. Les fermetures répétées de la frontière, en raison du conflit, et plus récemment de la pandémie de Covid-19, ont mis à mal les circuits de l'économie informelle qui irriguent le tissu économique tunisien.

Selon la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, organisme de l'ONU, la crise libyenne a coûté à la Tunisie 24% de sa croissance économique entre 2011 et 2015.

A l'époque de Mouammar Kadhafi, la Tunisie exportait beaucoup de produits agroalimentaires et de construction vers la Libye et des centaines de milliers de Tunisiens travaillaient sur le sol libyen. Aujourd'hui, les entreprises tunisiennes comptent beaucoup sur les chantiers de la reconstruction libyenne.

Yvette Reine Nzaba

LIBYE

Abdelhamid Dbeibah jure de préserver l'unité, la sécurité et l'intégrité

Le Premier ministre libyen, Abdelhamid Dbeibah, a prêté serment le 15 mars au siège provisoire du Parlement à Tobrouk, à l'est de Tripoli. Il prend officiellement ses fonctions, un mois après sa nomination à l'issue du dialogue inter-libyen tenu à Genève (Suisse).

Plusieurs ambassadeurs ont assisté à la cérémonie de prestation de serment du nouvel exécutif, qui a assuré de préserver l'unité, la sécurité et l'intégrité de la Libye, ainsi que le président du Parlement, Aguila Saleh, qui a appelé à une « réconciliation nationale » et à tourner la page du passé. « Le moment de nous serrer la main est venu », a-t-il ajouté.

Quelques jours avant, le nouveau gouvernement d'unité nationale avait obtenu un vote de confiance « historique » des députés, dans un Parlement jusque-là profondément divisé et qui s'était très rarement réuni ces dernières années. L'émissaire de l'ONU Jan Kubis a salué « une étape importante vers une Libye unifiée, démocratique et souveraine », appelant le gouvernement à « s'attaquer rapidement aux nombreux défis auxquels le peuple libyen est confronté ».

Réputé proche de la Turquie, Abdelhamid Dbeibah sera sans doute confronté à un défi majeur, celui de faire partir les vingt-mille mercenaires et combattants étrangers toujours stationnés dans le pays. Après un premier ultimatum qui n'a pas été respecté en janvier dernier, le Conseil de sécurité de l'ONU a réclamé le retrait « sans plus tarder » de toutes les forces étrangères et des mercenaires de Libye.

Y.R.Nz.

TRANSPORT AÉRIEN/COVID-19

Une reprise plus lente que prévue en 2021

Des tests et certificats sanitaires numériques ont été mis à l'essai chez Air France, Rwandair, Qatar Airways, ou Copa Airlines entre autres, pour planifier un plan de déconfinement graduel.

Des normes mondiales pour des tests et applications mobiles avec « enregistrement rétroactif de ceux qui ont déjà été vaccinés » ont été mis en place pour préparer la reprise des vols. Mais les résultats frauduleux de tests Covid-19 s'avèrent être un problème. L'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'OCDE travaillent sur les normes.

Le défi est grand. « Nous avons besoin d'une conclusion rapide de la part des autorités compétentes sur le fait que l'industrie peut planifier », a déclaré le patron de l'Association internationale du transport aérien (IATA), Alexandre de Juniac. Avant d'ajouter : « avec de bonnes nouvelles sur les vaccins et l'augmentation de la capacité de test, il y a une faible lueur au bout du tunnel. Il est donc temps de demander aux gouvernements leur plan de redémarrage et d'offrir à l'industrie tout soutien qui pourrait aider ».

Du coup l'IATA a revu à la baisse ses prévisions de trafic, qui dans le pire scénario ne dépassera pas 33% des niveaux de 2019, et de santé financière pour les compagnies aériennes qui resteront dans le rouge cette année. Déjà pessimiste en automne, les analyses de l'IATA, pour 2021 sont de nouveau en baisse, suite au recul des réservations durant le 1er trimestre, en raison des restrictions de voyage liées à la pandémie de Covid-19. « Il est déjà clair que le premier semestre 2021 sera pire que prévu. En effet, les gouvernements ont resserré les restrictions de voyage, en réponse aux nouvelles variantes de la Covid-19 », souligne l'IATA. Les réservations à terme pour l'été « sont actuellement 78% inférieures aux niveaux de février 2019 », poursuit l'IATA, qui avait enregistré l'année dernière une chute de 66% du trafic aérien mondial et prévoyait un retour à environ 50% du trafic connu avant la

crise sanitaire.

Quelques scénarii

1- Optimiste : Il verrait des restrictions de voyage progressivement levées, une fois que les populations vulnérables des économies développées ont été vaccinées, mais seulement à temps pour faciliter une demande tiède pendant la haute saison estivale. Dans ce cas, la demande 2021 représenterait 38% des niveaux de 2019. Les compagnies aériennes brûleraient 75 milliards \$ de trésorerie sur l'année. Mais la consommation de trésorerie de 7 milliards \$ au 4e trimestre serait améliorée par rapport à une consommation de trésorerie prévue de 33 milliards \$ au 1er trimestre.

2- Pessimiste : Ce scénario verrait les compagnies aériennes brûler 95 milliards \$ sur l'année. Il y aurait une tendance à l'amélioration de la consommation de trésorerie, de 33 milliards \$ au 1er trimestre à 16 milliards \$ 4e trimestre. Le moteur de ce scénario serait que les gouvernements maintiennent d'importantes restrictions de voyage pendant l'été des voyages dans le nord. Dans ce cas, la demande 2021 ne représenterait que 33% des niveaux de 2019. Les compagnies aériennes ne devraient pas être « cash-positives » avant 2022, alors que les prévisions précédentes évoquaient le 4e trimestre 2021, alors qu'il évoquait, il y a un mois, « le bout du tunnel ». Alexandre de Juniac expliquait que les gouvernements ayant resserré les restrictions aux frontières. Une industrie du transport aérien qui fonctionne peut éventuellement dynamiser la reprise économique post-Covid-19. « Si les gouvernements sont incapables d'ouvrir leurs frontières, nous aurons besoin qu'ils ouvrent leurs portefeuilles avec une aide financière pour maintenir la viabilité des compagnies aériennes », a-t-il déclaré.

Noël Ndongo

ENFANCE/COVID-19

L'Unicef souligne l'impact de la pandémie sur les enfants

Un an après la déclaration de la pandémie, tous les principaux indicateurs de l'enfance ont été enregistrés, selon l'Unicef.

Un an après la déclaration de la pandémie, les dernières données de l'Unicef sur la Covid-19 font apparaître « une nouvelle réalité, dégradée et dévastatrice, pour les enfants du monde, tous les principaux indicateurs de l'enfance ont régressé », a déclaré la directrice générale de l'Unicef, Henrietta Fore : « Le nombre d'enfants affamés, isolés, maltraités, anxieux, vivant dans la pauvreté ou contraints au mariage a augmenté. Parallèlement, leur accès à l'éducation, aux possibilités de socialisation et à des services essentiels tels que la santé, la nutrition et la protection a diminué. Tout indique que les enfants subiront les séquelles de la pandémie pendant des années à venir ».

L'impact de la pandémie de Covid-19 sur les enfants

-En mars 2021, les enfants et adolescents de moins de 20 ans représentaient 13% des 71 millions de cas d'infection au coronavirus recensés dans 107 pays.

-Dans les pays en développement, la pauvreté des enfants devrait augmenter d'environ 15%. Alors que 140 millions d'enfants supplémentaires vivront au-dessous du seuil de pauvreté dans ces pays.

-Pour plus de 168 millions d'élèves dans le monde, les écoles sont fermées depuis près d'un an.

La plupart se trouve en Amérique latine et dans les Caraïbes.

-Au moins 1 élève sur 3 n'a pas pu accéder à l'enseignement à distance pendant la fermeture de son école.

-Environ 10 millions de mariages d'enfants supplémentaires pourraient avoir lieu avant la fin de la décennie.

-Parmi les enfants et les jeunes, au moins 1 sur 7 a été soumis à des mesures de confinement pendant la plus grande partie des 12 derniers mois, ce qui est source d'anxiété, de dépression et d'isolement.

-En novembre 2020, plus des 2/3 des services de santé mentale pour les enfants et les adolescents avaient été interrompus.

-En novembre 2020, le nombre d'enfants de moins de cinq ans atteints d'émaciation ou de malnutrition aiguë pourrait avoir augmenté de 6 ou de 7 millions depuis le début de l'année, pour atteindre près de 54 millions d'enfants émaciés, soit une hausse de 14% qui pourrait se traduire par 10 000 décès d'enfants supplémentaires par mois, ayant lieu pour la plupart en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.

-En novembre 2020, plus de 94 millions de personnes risquaient de ne pas être vaccinées comme prévu, en raison de l'arrêt des campagnes de vaccination contre la rougeole dans 26 pays.

-En novembre 2020, dans 59 pays disposant de données, les réfugiés et les demandeurs d'asile ne pouvaient bénéficier des mesures de protection sociale liées à la Covid-19, en raison des fermetures de frontières et de la montée de la xénophobie et de l'exclusion.

-Environ 3 milliards de personnes dans le monde n'ont pas chez elles d'installations sanitaires de base leur permettant de se laver les mains à l'eau et au savon. Dans les pays moins avancés, les 3/4 des habitants, plus des 2/3 des écoles et 1/4 des établissements de santé ne disposent pas des services d'hygiène de base nécessaires. En moyenne, 700 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour de maladies dues au manque d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

Pour Henrietta Fore, « les enfants doivent être au cœur des efforts de redressement ». Elle plaide pour une priorité aux écoles dans les plans de réouverture, une protection sociale, y compris des transferts monétaires aux familles et faire bénéficier de services essentiels les enfants les plus vulnérables. « Ce n'est que dans ces conditions que nous pourrions protéger cette génération, afin qu'elle ne soit pas une génération perdue », a-t-elle conclu.

N.Nd.

MALI

Fin des poursuites contre Amadou Haya Sanogo

La justice malienne a ordonné le 15 mars, à l'issue d'un procès, la fin des poursuites contre le général Amadou Haya Sanogo, l'auteur du coup d'Etat contre Amadou Toumani Touré (ATT) en mars 2012.

Capitaine à l'époque des faits, le chef de la junte militaire Amadou Haya Sanogo doit son salut à l'adoption en 2018 d'une loi d'entente nationale visant à « concrétiser la politique de restauration de la paix et de la réconciliation ».

« Cette décision ne doit étonner personne en vertu de la loi d'entente nationale, qui exonère tous ceux qui ont commis de graves crimes en 2012, hormis ceux qui ont commis des crimes relevant de la Cour pénale internationale », a commenté Oumar Mariko, président de Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance (Sadi) et membre de Mouvement du 5 Juin. « Si le fait de ne pas poursuivre les auteurs permet l'apaisement au sein de l'armée et de la nation, la Cour d'appel ne pouvait que prendre cette décision », a-t-il ajouté.

Le général Amadou Haya Sanogo et ses coaccusés étaient poursuivis pour l'assassinat de 21 bérêts rouges. Ces soldats, restés fidèles à ATT, avaient tenté un contre-coup d'Etat le 30 avril 2012. Arrêtés et conduits à la ville-garnison de

Kati (à quinze kilomètres de Bamako), les bérêts rouges ont finalement été exécutés entre le 2 et le 3 mai.

Pour leur part, les proches des victimes ont conclu un accord d'indemnisation avec le gouvernement. Dans le menu détail, les familles des soldats vont recevoir quinze millions FCFA, vingt millions pour celles des caporaux, trente millions pour celles des sergents chefs, trente-cinq millions pour celles des adjudants et quarante millions pour celles des lieutenants.

En outre, des funérailles nationales à la mémoire des victimes, dont les enfants mineurs sont considérés comme des « pupilles de la nation », devraient se tenir. Enfin, l'Etat malien a pris l'engagement d'attribuer à chaque famille un logement social « de type F5 ». La décision de la Cour d'assises de Bamako marque la fin du procès du Général Sanogo, ex-président du Comité National pour le Redressement de la Démocratie et la Restauration de l'Etat malien, ayant démarré en 2016 à Sikasso (plus de 300 kilomètres au Sud-Est de la capitale). Par ailleurs, les défenseurs

des droits humains n'ont cessé d'exprimer leur préoccupation que la justice aboutisse à la décision finalement rendue lundi et ne crée un précédent, dans un pays en pleine tourmente où sont constamment dénoncées des exactions de toutes parts, y compris de la part des forces armées.

Bien que les crimes de guerre ou contre l'humanité soient exclus du champ d'application de la loi de 2019, Amnesty International et de nombreuses organisations ont dit leur crainte que la décision ne serve à des fins politiques pour exonérer de graves violations des droits.

« Le Mali souffre depuis longtemps d'une culture d'impunité face aux abus en tous genres. L'acquiescement de Sanogo, rendu par une singulière ironie au nom de la réconciliation, adresse le mauvais message à tous ceux qui commettraient de tels abus, et représente un inquiétant pas en arrière dans la lutte pour l'Etat de droit au Mali », a commenté Corinne Dufka, directrice pour le Sahel de l'ONG Human Rights Watch.

Yvette Reine Nzaba

**NOUVEAU TRONÇON
POINTE-NOIRE - QUESSO**

La 1^{ère} ligne Directe qui rapproche le Sud du Nord

06 702 15 23 / 06 510 06 25

Départ: tous les Samédis 7h30
Les réservations sont en cours dans toutes les agences de Pointe-Noire

05 728 88 33 / 06 587 44 60
contact@oceanunord.com
www.oceanunord.com

OCEAN du NORD
Sécurité - Confort - Fiabilité
www.oceanunord.com
contact@oceanunord.com
06 587 44 60 / 05 728 88 33

**GRILLE TARIFAIRE
POINTE-NOIRE - QUESSO**

POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS	POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS
DOLISIE	5.000	5.000	NGO	17.000	15.000
LOUDIMA	7.000	6.000	GAMBOMA	20.000	17.000
NKAYI	8.000	6.000	INKOUELE	20.000	17.000
MADINGOU	8.000	6.000	OLLOMBO	20.000	17.000
BOUANSA	8.000	6.000	OYO	22.000	20.000
LOUTETE	8.000	6.000	OBOUYA	22.000	20.000
MINDOULI	10.000	8.000	OWANDO	25.000	22.000
MAYAMA	10.000	8.000	MAKOUA	25.000	22.000
PK 45	15.000	13.000	MAMBILI	30.000	27.000
			QUESSO	30.000	27.000

LE 8 MARS AVEC LES FEMMES DE BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS...

Femmes engagées, femmes responsables

La journée internationale des femmes, également appelée journée internationale des droits des femmes est une journée mettant en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment pour la réduction des inégalités par rapport aux hommes.

Femmes responsables... femmes engagées ! les femmes de Bolloré Transport & Logistics et ses filiales n'ont pas fait défaut à ce rendez-vous annuel du 8 mars.

Chez Bolloré Transport & Logistics,

être récolter puis transmis à une entreprise de la place pour destruction. Ce thème dans lequel elles se sont investies a trouvé écho également auprès des femmes de Terminaux du Bassin du Congo (TBC) filiale de Bolloré Ports.



elles ont échangé sur le rôle et la responsabilité des femmes dans la préservation de notre écosystème en compagnie d'un manager de la direction départementale de l'environnement Kouilou/Pointe-Noire. Elles sont ensuite passées de la théorie à la pratique en allant nettoyer la plage bordant le terminal à conteneurs de Pointe-Noire. Environ 1000 Kg de déchets notamment plastiques ont pu

Celles-ci ont procédé à l'assainissement des 700 mètres de quais de TBC au port fluvial de Brazzaville.

Les femmes de Congo Terminal quant à elles, ont débattu dans un webinaire sur le thème « comment briser le plafond de verre ? », ce « frein invisible » à la promotion des femmes dans les structures hiérarchiques. Le « plafond de verre » une forme particulière d'inégalité entre les femmes et les hommes



dans les organisations, celle qui concerne l'accès aux postes de pouvoir. Durant 2h chacune à apporter sa pierre à l'édifice : retour d'expériences, conseils, recommandations, tant d'éléments pour aider les femmes de l'entreprise dans leur progression vers le sommet.

Michelle OBAMA a dit : « *En tant que femmes, nous devons nous lever pour nous-mêmes. En tant que femmes, nous devons nous lever pour les unes et les autres. En tant que femmes, nous devons nous lever pour la justice pour tous.* »

À propos de Bolloré Transport & Logistics au Congo

Présent au Congo dans le transport et la logistique, la communication et le divertissement, le Groupe Bolloré par-

ticipe à la transition énergétique grâce à ses solutions d'alimentation à base de l'énergie solaire. Avec plus de 1500 collaborateurs congolais à travers ses agences de Pointe Noire, Brazzaville et Dolisie, le Groupe Bolloré s'investit dans l'amélioration des compétences de ses collaborateurs et participe activement au développement socio-économique du pays au moyen d'actions de responsabilité sociétale dans les secteurs de l'éducation, l'environnement et la réinsertion sociale.

CONTACTS PRESSE :

Ghislain MAGINOT
 Chef section Médias, Production et Projets
 - Bolloré Transport & Logistics RDC
 T : +242 05 775 02 10
 Ghislain.maginot@bollore.com

ADIAC

Toute l'actualité
 Du Bassin du Congo
 EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
 DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
 DE KINSHASA

+336.11.40.40.56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sicoussé-N'Guessa
 Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



COP À LA CONVENTION DE BAMAKO

Les États membres adoptent les mécanismes pour faire partir des déchets sur le territoire africain

La deuxième réunion de la Conférence des Parties (COP) à la Convention de Bamako s'est tenue le 16 mars en visio-conférence sous les auspices de sa présidente, la ministre du Tourisme et de l'Environnement de la République du Congo, Arlette Soudan-Nonault.

L'objectif de cette deuxième réunion sur l'interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux, le contrôle des mouvements transfrontaliers et la gestion des déchets dangereux produits en Afrique, a été de recevoir des deux États parties à la Convention de Bamako, à savoir la Tunisie et le Liberia des informations complètes sur ces situations, de discuter des plans d'action disponibles et de faire des recommandations concrètes sur les mécanismes à adopter pour s'assurer que ces déchets quittent le continent.

Face à la multiplication des cas d'exportation frauduleuse vers une Afrique non équipée de conditions d'élimination écologiquement rationnelle des déchets dangereux, le bureau, qui est pour le moment le seul organe, avec le secrétariat, fonctionnant dans la période entre les sessions de la Conférence des parties, est directement interpellé. « Notre réaction vis-à-vis de ces cas va être fondée sur les dispositions du texte de notre convention, qui interdit complètement, sans exception, l'importation de déchets dangereux dans les parties contractantes », a dé-



La ministre Arlette Soudan-Nonault en visio-conférence lors de la deuxième réunion de la COP de Bamako/DR

claré la présidente de la COP à la Convention de Bamako. En effet, lors de leur première réunion tenue, le 10 septembre 2020, ils avaient pris des mesures jugées nécessaires, pour leur permettre d'être à la hauteur de leur tâche, à savoir accélérer la mise en œuvre de la Convention pour l'amener à passer des décisions à l'action. Ils avaient également discuté et pris des mesures en vue de faire face à la situation du mouvement transfrontalier illicite des déchets plastiques contaminés vers le territoire du Libéria, un État partie

à la Convention de Bamako. La situation du Libéria n'est pas encore régularisée, et la Tunisie est à son tour victime de l'exportation illicite des déchets dangereux.

Au terme de cette réunion, la présidente de la COP à la Convention de Bamako s'est dit rassurée quant au renforcement de cet engagement à l'atteinte de ses objectifs. « Les cas de trafic illégal qui viennent de se succéder vers les États d'Afrique, parties à la Convention de Bamako, démontrent clairement qu'avec l'augmentation de la

production de déchets, y compris de déchets plastiques, à mesure que les pays répondent au Covid-19, les pays africains continueront à être la cible d'exportateurs de déchets sans scrupules, en violation des conventions de Bamako et de Bâle », a déclaré la présidente de la COP Convention de Bamako. La résolution de ces problèmes est devenue un défi international, pour lequel la Convention de Bamako devra jouer sa partition, a-t-elle poursuivi. Cette résolution devra, non seulement, susciter l'éveil des pays africains à la surveillance et au contrôle des frontières et des importations des marchandises et matières premières des acteurs économiques, mais aussi nouer une coopération franche avec des sensibilités respectueuses des outils internationaux, régionaux ou nationaux, relatifs à la protection de l'environnement et de la santé des populations africaines.

Pour la présidente de la COP à la Convention de Bamako, ce nouveau défi s'ajoute à ceux de la Convention à propos desquels ils doivent continuer de chercher des pistes de résorption, parmi

lesquels : le paiement des cotisations statutaires par les États parties ; la tenue de la COP4 ; le transfert du secrétariat à Bamako au Mali ; la recherche des partenaires dans le renforcement des capacités financières ; le transfert de technologie et la mise en place effective des organes de mise en œuvre nationaux et des organes subsidiaires de la Convention ; ainsi que l'adhésion et la ratification de la Convention par de nouveaux membres. Elle a précisé également que les options prises pour renforcer la protection des territoires des États africains contre les mouvements transfrontaliers illicites des déchets dangereux devront être diffusées aux États parties à temps pour leur prise en compte.

Avant de clore cette deuxième réunion, Arlette Soudan-Nonault a réitéré sa reconnaissance envers le secrétariat de la convention soutenu par le PNUE-Afrique, sous les auspices de Juliette BIA Okoudenoukpo, aux gouvernements respectifs et à eux-mêmes pour la tenue de cette réunion et les conclusions auxquelles ils sont parvenus.

Bruno Okokana



ÉMETTEUR
République du Congo

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

«Emprunt Obligatoire du Congo (EOCG) 6,25% NET 2021 - 2026»



PÉRIODE DE
SOUSCRIPTION :
**Du 12 au
20 mars 2021**



MONTANT
DE L'ÉMISSION :
**100
milliards
de FCFA**



TAUX D'INTÉRÊT :
6,25%*
net par an sur 5 ans
*exonérés de tout impôt
et taxe en zone CEMAC

“
Mobilisons notre
épargne pour
l'avenir
du Congo

ARRANGEUR :



CHEF DE FILE :



NÉCROLOGIE

La famille et les enfants Mayola ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père Pierre Mayola, survenu à Brazzaville, le 4 mars 2021 à l'âge de 111 ans. La veillée mortuaire se tient au n° 20 de la rue NKombo-Mankou à Massina Pk-Mfilou (3^e ruelle derrière le PSP Massina). La date de l'inhumation sera communiquée Itérieurement.



Messieurs Florent Sogni Zaou, Germain Tchibinda et Poll Carel Zaou ont la douleur d'annoncer à tous les parents, amis et connaissances, le décès de leur frère aîné, père et oncle, M. André Zaou Moutou, le 9 mars 2021. La veillée se tient au domicile de M. Poll Carel Zaou au quartier Makayabou derrière la ferme de Loandjili. L'enterrement aura lieu le mardi 16 mars 2021 à Madingo-kayes.



Les enfants Kourou, Mebiema, Mombongo et Itoni informent parents, amis et connaissances du décès de leur mère Henriette Nsoko, survenu le dimanche 7 mars 2021. Le deuil a lieu au 53 rue konda (Miadeka Ouenzé) à Brazzaville. L'inhumation a lieu le samedi 20 mars au cimetière Ma Campagne.



IN MEMORIAM

19 mars 2014 – 19 mars 2021



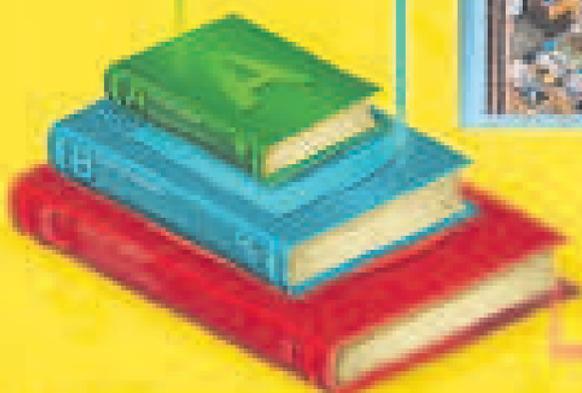
Voici sept ans déjà que notre mère, tante, grand-mère et arrière-grand-mère Ekondza Helene « Mère EKO », a été rappelé à Dieu. En cette date de triste anniversaire, la famille Osselé, invite tous ceux et toutes celles qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire, et informe les parents, amis et connaissances qu'une messe d'action de grâce sera dite ce vendredi 19 mars 2021 à 6h 15 en l'église Notre-Dame des victoires (Sainte-Marie de Ouenzé).



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sissou N'Guesso
immeuble les manguiers (M'pila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
du mardi au dimanche de 10h à 19h
0025 79 11 111



APPEL À CANDIDATURES

L'Unesco lance un concours pour l'éducation du genre

Le Prix Unesco pour l'éducation des filles et des femmes récompense les contributions innovantes et exceptionnelles d'individus, d'institutions et d'organisations. Il est ouvert aux gouvernements des États membres de l'Unesco, organisations non gouvernementales et aux partenaires officiels de cette institution onusienne.

Les candidats intéressés sont invités à prendre contact avec la Commission nationale de leur pays pour l'Unesco, la délégation permanente de leur pays auprès de l'Unesco ou avec une ONG partenaire officiel de l'Unesco. Les projets proposés doivent être bien établis et opérationnels depuis au moins deux ans, ils doivent porter un potentiel de reproduction à plus grande échelle de manière claire et structurée, et contribuer à un ou plusieurs des cinq domaines prioritaires du Prix à savoir :

La participation : aider les filles dans la transition du primaire au secondaire ainsi que l'accomplissement d'un cycle complet d'éducation de base. Alphabétisation : aider les adolescentes et les jeunes femmes à acquérir des compétences d'alphabétisation. Environnement : appuyer l'instauration d'un environnement d'apprentissage et d'enseignement sûr et tenant compte du genre. Enseignements : encourager les enseignants à être vecteurs de changement avec des attitudes et des pratiques pédagogiques qui tiennent compte du genre. Compétences : aider les filles et les femmes à acquérir des connaissances et des compétences pour la vie et le travail. Lorsque les critères d'éligibilité de base seront remplis, le jury évaluera le projet du candidat sur la base des trois critères : impact ; innovation et durabilité.

Les candidatures sont soumises en anglais ou en français via une plateforme en ligne, par la délégation permanente auprès de l'Unesco, de l'État membre concerné, ou par une ONG en partenariat officiel de l'Organisation. Les délé-

gations permanentes peuvent accéder à la plateforme de soumission en ligne par le biais de leur compte officiel à l'Unesco en utilisant le lien <http://unesco.org/gwe>. Par contre, les ONG peuvent demander l'accès à la plateforme via le lien <http://www.unesco.org/gwengo>. Chaque délégation permanente ou ONG ne peut pas soumettre plus de trois candidatures. Les candidatures à titre personnel ne sont pas acceptées.

Toute candidature présentée par une commission nationale doit être soumise par la délégation permanente auprès de l'Unesco, de l'État membre concerné. Si une commission nationale ou une délégation permanente souhaite que le candidat remplisse directement le formulaire de candidature en ligne, l'Unesco peut créer un compte pour chaque candidat, une demande doit être envoyée à GWEPrize@unesco.org. La date limite de soumission des candidatures est fixée au 26 mai prochain. L'annonce des lauréats aura lieu en septembre. La cérémonie de remise des prix se déroulera le 11 octobre 2021 à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la fille.

Le prix est financé par le gouvernement de la République populaire de Chine, il sera remis aux deux lauréats qui seront sélectionnés par la directrice générale de l'Unesco, sur la base des recommandations faites par le jury international. Chaque gagnant recevra un montant de 50 000 dollars américains.

Le concours du Prix Unesco pour l'éducation des filles et des femmes se tient chaque année.

Rosalie Bindika

SLAM

Trois artistes en spectacle live le 31 mars

Initiée en 2019 par le slameur Guer2mo, la session slam est de retour après une longue pause infligée par la crise sanitaire liée au coronavirus. Pour ce grand retour prévu le 31 mars, la rencontre réunira sur scène les Congolaises Guer2vie et Mwasi Moyindo ainsi que la Marocaine Fatine Moubisit.

Dénommée spécialement slam et femme « Slemme », cette session de retour vise en partie à clôturer en beauté le mois de mars, consacré essentiellement à la lutte pour les droits de la femme. Ainsi, dans le cadre de la reprise de ces rencontres, la session slam a jugé bon d'accorder la parole aux femmes afin de laisser libre cours à leurs mots et leurs inspirations.

Aussi, la participation de la Marocaine Fatine Moubisit à ce rendez-vous montre désormais son ouverture aux artistes étrangers. « Le concept session slam était une rencontre na-

tionale, jusqu'à l'année dernière. Cette année, j'ai jugé bon de bien vouloir l'étendre à l'échelle internationale, en invitant les slameurs d'autres pays à y participer », a souligné son promoteur, Guer2mo. Agée de 25 ans et sacrée championne de slam du Maroc en 2018, Fatine Moubisit se positionne comme l'un de ces jeunes passionnés d'un art aussi libérateur qu'enchanté, qu'est le slam. Diplômée en psychologie, elle a longtemps nourri de grandes ambitions. Dans ses textes, Fatine a souvent pris position pour des thématiques comme la solitude, l'amour, la

douleur, la souffrance, les droits de la femme. Ainsi, pour sa première participation à cette rencontre, elle évoquera la condition de la femme sous un angle plus ou moins personnel, avec un lien sur les réalités observées dans son pays.

Une autre figure à prendre part au rendez-vous est Mwasi Moyindo, qui signifie femme noire. Depuis son immersion profonde dans le monde du slam en 2019, Theresa Diakanua, de son vrai nom, est devenue une habituée de la scène. Dans un style personnalisé, elle dénonce les maux qui minent la société et particulièrement la condition de la femme. Aussi, elle souhaite emmener le public à une prise de conscience réelle sur l'égalité des chances et le bien-être à promouvoir dans la cité. Pour sa première participation à la session slam, Mwasi Moyindo se fera un plaisir de rendre hommage à la femme et de plaider pour le respect de ses droits. Contrairement aux autres, Guer2vie est à sa deuxième participation à la « Session slam ». Profonde et sensible dans ses textes, elle estime que ce spectacle sera l'occasion pour elle d'être la voix de toutes ces femmes, victimes de violences diverses, qui souffrent en silence. De ce fait, elle dénoncera et exhortera la conduite à tenir pour permettre à la femme de profiter de sa position naturelle dans la société.

Notons que le spectacle prévu le 31 mars prochain durera 1h30, soit environ 30 min de scène pour chaque artiste.

Merveille Atipo



TRIBUNE LIBRE

Beto sala tiya

Ce mois de mars 2021 n'est définitivement pas la réplique de celui de l'année précédente. Ce qui change tout ? La campagne # to sala ! Un chant et un documentaire bouleversant l'ont ouvert.

Une lueur, non, une flamme brille enfin et comme on se réveille d'un profond sommeil, la voix des femmes retentit. Elles sont présentes, résilientes, vivantes et indomptées comme le sang irrigue un corps et elles affirment leur place primordiale dans la société. Une société tombée en sidération quand en début d'année 2020, la pandémie à covid 19 écrasait l'actualité par ses annonces morbides. Ce fléau mortifère a conduit à la prise d'un ensemble de mesures de précaution et de restrictions sanitaires touchant aux libertés, mesures aux conséquences désastreuses pour l'économie nationale surtout pour les femmes autant dans leur sphère intime que dans leurs activités économiques. Leur vulnérabilité s'est accrue avec leur surexposition aux violences de genre engendrées par les huis-clos familiaux des confinements et couvre-feu ainsi que de la récession économique. Leurs porte-monnaie a rétréci comme peau de chagrin avec les réductions de jours de marché et, grâce à Dieu, les garde-malades et soignantes à domicile qu'elles sont, n'ont pas eu trop à souffrir de la pandémie. Mais cette situation nous a valu pique de rappel que les droits ne sont jamais acquis ; il faut lutter sans cesse pour les préserver, les défendre et les affirmer.

C'est l'initiative prise par un collectif d'artistes féminines, avec l'appui de l'Institut français du

CONGO, l'ambassade de France, l'Union européenne, les organes spécialisés des Nations unies, en collaboration avec le ministère de la santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement et quelques organisations de la société civile dont l'Association des femmes juristes. Dix-huit (18) chanteuses, slameuses et rappeuses qui nous rappellent dans nos langues usuelles que le combat se poursuit.

Qui mieux qu'elles incarnent ce combat ? Choisir d'être artiste et vouloir vivre de son art en étant femme est une gageure dans nos sociétés africaines. Être femme et artiste suppose de transgresser de nombreux tabous imposés aux femmes. Celui du silence où on a confiné les femmes bâillonnées de la parole publique, celui de la surexposition, là où elles étaient cachées derrière « l'ombre protectrice » des hommes ; enfin, celui de jouer de son corps pour ajouter à l'expression artistique quand on a appris aux femmes de le garder pour l'usage exclusif de leurs seigneurs

et maîtres. Toutes ces citadelles sont tombées pour notre bien à toutes mais elles en portent seules la condamnation. Ces artistes, Mariusca, Fanie Fayard, Cilia Jules, Monie Kongo, Habit, Nestelia Forest, Maman Credo, Benie Chicane, Gladys Samba, Dulcie Kiyindou, Dom, Oupta, Spiritia Nanda, Gypsie la tigresse, Welicia, La pie d'or, Jessie et Liz Babindamana lancent, par un chant, un cri de ralliement pour toutes les femmes congolaises. Elles ont ponctué ce chant d'un documentaire où elles se livrent sans voile,

avec franchise et aplomb – et émotion – sur leur ressenti et leur vision pour les femmes. En parlant à visage découvert, elles ont pris un risque et l'assume. On n'en ressort pas indemne. Et quelque chose doit changer dans nos vies de femmes.

Le chant révèle le talent mais au-delà, les fêlures, les peurs, les révoltes et les espoirs de leurs trajectoires personnelles qui se croisent dans la douleur et se rejoignent dans l'espoir de lendemains radieux. Ce chant porte les blessures longtemps tues, les humiliations endurées et nous invite à relever la tête, ne plus baisser les yeux et subir. Il sonne la révolte noble et salvatrice, révolte contre un système qui assigne les femmes à la soumission, au silence et à l'ombre. Cet ombre propice aux abus et aux excès dont elles portent les stigmates. Elles chantent la plainte des femmes dont on torture les corps et triture l'âme, de celles qu'on assassine.

Ce chant sonne la mobilisation pour un « girl power » ; pour réveiller celles qui sont prisonnières des carcans culturels qui les enserrent et qui se sont résignées ; il parle à ces femmes dont la seule ambition est le mariage et s'y retrouvent emprisonnées avec les yeux éteints de celles qui n'ont plus de rêves. Avec leur accent tonique, elles renversent avec jubilation, les conservatismes qui condamnent les femmes à la souffrance, à l'infériorisation découlant des rôles préétablis qu'elles contribuent à perpétuer et s'élèvent contre cette différenciation en défendant un nouveau choix éducatif plus éga-

litaire. Pour cela, les femmes doivent travailler, elles ne se le dissimulent pas même si sur leur parcours se dressent des hommes pathétiques qui croient leur imposer la loi de leurs phallus pour freiner leur ascension. Jamais plus elles ne seront des objets, des victimes ! Cette approche artistique offre de voir les violences basées sur le genre sous une perspective positive pour les victimes et distille un message d'espoir. Oui, il y a un après et il ne faut pas laisser son bourreau avoir une emprise sur sa vie future.

Les femmes se dressent, « le glaive de leur matière grise » en main pour « prendre possession de leur règne » et « s'asseoir sur leur trône ». Elles ont de la valeur, des droits, les mêmes que ceux reconnus à tout être humain indifféremment de son sexe et elles entendent s'en prévaloir.

Ces artistes stigmatisent l'attentisme paralysant et appellent à l'action. Devra-t-on continuer à dire que les femmes sont incapables de réussir une œuvre ensemble ? Mariusca, Fanie Fayard, Cilia Jules, Monie Kongo, Habit, Nestelia Forest, Maman Credo, Benie Chicane, Gladys Samba, Dulcie Kiyindou, Dom, Oupta, Spiritia Nanda, Gypsie la tigresse, Welicia, La pie d'or, Jessie et Liz Babindamana ont ouvert la voie. A nous de nous y engouffrer. Beto sala tiya pour être des « superwomen » !

Nadia MACOSSO
Association des femmes
juristes du Congo

CAF-C1

La lecture d'Ibenge sur la défaite de V.Club face à Al Ahly

Après la nette défaite de V.Club à domicile face à Al Ahly, les chances de qualifications pour les quarts de finale de la Ligue des champions se sont amoindries sensiblement. Entraîneur des Dauphins Noirs, Florent Ibenge fait la lecture de la prestation de son club et pense jouer le coup jusqu'au bout.

Les Dauphins Noirs de Kinshasa ont été à la merci des Diabes Rouges du Nil, le 16 mars, au stade des Martyrs en match de la quatrième journée de la phase des groupes de la Ligue des champions d'Afrique. Al Ahly a infligé un cinglant trois buts à zéro à une équipe de V.Club impuissante de réagir malgré une belle possession de balle évaluée à 64% contre 36% pour son adversaire, selon les stats. Il ne pouvait en être autrement, car V.Club n'a jamais cadré tout au long du match sur ses quatorze tirs. Cependant, ils se sont créés des occasions de but, en touchant une fois le poteau, et l'autre fois la barre transversale du gardien de but El Shenawy d'Al Ahly. Les Diabes rouges ont pour leur part été réalistes avec un total de huit tirs dont cinq cadrés et trois buts.



A la fin de la partie, l'entraîneur des Dauphins noirs, Florent Ibenge a fait sa lecture sur la prestation improductive de son équipe. « Nous avons vécu deux mi-temps différentes. En première période, nous avons été un peu timorés, nous avons également un peu trop respecté Al

Ahly en commettant deux bourdes. Nous ne voulons pas prendre d'excuse, en première mi-temps, nous avons été débordés parce que l'équipe adverse avait changé son système de jeu (4-4-2). Le temps de le comprendre, on avait déjà pris des buts. Nous n'avons pas su qu'il allait venir avec ce

Florent Ibenge, entraîneur principal de V.Club système », a expliqué Florent Ibenge.

Et d'ajouter : « A la différence du match aller, Al Ahly a été très efficace. Donc, en marquant deux buts en première période, il nous a un peu tués. Après, nous avons rectifié en seconde période où l'on a été bien meilleur. Et

après, nous encaissons encore cette fois-ci sur contre attaque au moment où on poussait. C'est vrai, nous avons eu des possibilités de le faire douter avec un poteau et une barre ». Et de conclure : « Il faut se battre jusqu'à la fin ». En effet, V.Club devra batailler jusqu'à la fin pour espérer une qualification désormais hypothétique en quart de finale de la C1 africaine. Les deux dernières rencontres s'avèrent plus que décisives pour l'équipe dirigée pour la première fois par une femme, Bestine Kazadi. V.Club joue le 1er avril à Dar Es Salam contre Simba de Tanzanie et une semaine plus tard à Kinshasa contre El Merreikh de Soudan. En cas de victoire, V.Club pourrait espérer une qualification, mais avec un faux pas d'Al Ahly.

Martin Engimo

CAF-C1

Mazembe s'incline devant Mamelodi Sundowns à Pretoria

Battu à Pretoria en quatrième journée de la phase des groupes de la C1 africaine, le TP Mazembe est dans une position inconfortable, occupant la dernière position avec deux points, et obligé de remporter ses dernières rencontres pour espérer la qualification en quarts de finale de la prestigieuse compétition africaine interclubs.

La victoire a choisi le camp de Mamelodi Sundowns, le 16 mars, au Loftus Versfeld Stadium de Pretoria, aux dépens du Tout-Puissant Mazembe, en match de la 4e journée de la phase des groupes de la Ligue des champions. Un but à zéro, c'était le score de cette rencontre dominée par le club local, but marqué par Lebohang Maboe à la 28e minute. Pour ce match, l'entraîneur Pamphile Miyaho a choisi de titulariser Trésor Mputu Mabi et le maestro zambien Rainford Kalaba, deux vieux briscards et talentueux, pour apporter leur expérience en compétitions africaines interclubs. Mais ils n'ont pas été assez percutants. Mputu a été remplacé à la 63e minute par Etienne Mayombo, et Rainford Kalaba n'est pas revenue en



Mazembe battu par Mamelodi Sundowns à Pretoria

deuxième période, laissant sa place à la 46e à Grondy Sudi Bibombe. Ibrahim Mounkoro a été aligné dans les buts, et en défense Joseph Benson Ochaya, Tandi Mwape, Kabaso Chongo et Djos Issama Mpeko. Au milieu, il y a donc eu Rainford Kalaba, Arsène Zola, Christian Koffi

Kouamé et Philippe Kinzumbi. Trésor Mputu Joël Beya ont été les deux attaquants des Corbeaux. Le coach Rhulani Mokwena de Mamelodi Sundowns a placé Denis Onyango dans les perches. Et dans le champ, on a retrouvé Morena T., R De Reuck, M. Lebusa et L. Lakay. Au milieu, Mamelo-

di a débuté avec Lebohang Maboe le buteur, Coetzee R. et S Mkhulise, et en attaque, Gaston Sirino, P Shalulile et T. Zwane. C'est en toute logique que Mamelodi Sundowns a remporté cette partie face à une équipe de Mazembe presque apathique. Le club de Pretoria a été do-

minateur dans le jeu, avec une possession de balle de 70 % selon les statistiques. Et Mazembe est dernier du groupe avec 2 points, mais garde encore les chances de qualification en cas de victoires dans les deux rencontres restant du groupe. L'on rappelle lors de la précédente confrontation à Lubumbashi à la 4e journée, les Corbeaux perdaient déjà face aux «Brésiliens» d'Afrique du Sud par un but à deux. Dans l'autre du groupe, Al Hilal du Soudan a été tenu en échec, à Khartoum, par CR Belouizdad d'Algérie par zéro but partout. Au classement, Mamelodi Sundowns est le premier qualifié du groupe, avec un total de 12 points glanés. Al Hilal et CR Belouizdad compte chacun 3 points.

M.E.

PARLEMENT

Sama Lukonde a pris part aux cérémonies d'ouverture de la session de mars

Les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale ont promis leur soutien au Premier ministre et à son programme gouvernemental.

Le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde a pris part le 15 mars aux cérémonies d'ouverture de la session ordinaire de mars au Sénat et à l'Assemblée nationale. A la chambre haute du Parlement, le président du bureau, Modeste Bahati Lukwebo, a dans son discours d'ouverture indiqué que le nouvel élan politique initié par le chef de l'Etat devrait permettre de « matérialiser » son programme électoral et ses promesses faites au peuple congolais.

Dans cette optique, le speaker du Sénat a rappelé au Premier ministre « l'urgence de la Constitution de son équipe gouvernementale afin de se mettre rapidement au



Le Premier ministre Sama Lukonde au Parlement

travail », et de vite s'atteler à satisfaire les desiderata des Congolais qui écumant dans l'attente de la publication de ladite équipe. Modeste Bahati a mis un accent particulier sur les réformes tant électorales qu'institutionnelles attendues. Il a, par ailleurs, interpellé le chef du gouvernement sur la pertinence de « mettre en œuvre toutes affaires cessantes, une politique urgente susceptible de répondre et de soulager tant soit peu les souffrances des populations, en améliorant le social ».

A la chambre basse du Parlement, le président Christophe Mboso N'kodia Pwanga a, de prime à bord, félicité le nouveau chef de l'exécutif national pour son élévation à la tête du gouvernement, donnant ainsi l'occasion aux élus nationaux d'ovationner ce dernier.

Dans son speech, le président de l'Assemblée nationale a salué notamment « l'audace réformatrice » du président de la République, indiquant expressément qu'« il est temps d'opérer des changements tant attendus ». Et de noter que dans cet ordre d'idées, l'Assemblée nationale entend accompagner le gouvernement de l'Union sacrée de la nation dans les réformes qu'il compte mettre en œuvre.

Après la publication de son équipe gouvernementale, le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde, rappelle-t-on, devra se présenter devant la plénière de l'Assemblée nationale pour solliciter l'approbation du programme de son équipe et ainsi occasionné l'investiture de celle-ci, conformément aux prescrits de la Constitution

Christopher Khonde

PAIX ET SÉCURITÉ

La gestion des conflits dans les provinces de l'est au centre d'un atelier

L'atelier organisé par Cafco et Ucofem, grâce à l'appui d'Internews, vise à impliquer les différents acteurs politiques et de la société civile, à savoir les représentants des groupes d'alerte précoce, les organisations de la société civile, la communauté les autorités nationales, ainsi que les partenaires techniques et financiers dans la gestion et prévention des conflits.

L'atelier qui porte sur l'implication des parties prenantes dans la recherche, la prévention et la gestion des conflits dans le Tanganyika, Ituri, Nord et Sud-Kivu, a été ouvert par la représentante de la ministre d'Etat en charge du Genre, Famille et Enfant, Florence Boloko. Celle-ci a, dans son discours d'ouverture, déclaré que cette rencontre offre aux participants l'occasion « de mettre sur pied un cadre d'échanges pour la prévention et la gestion des conflits ».

Convaincue que cette initiative fera du chemin, Florence Boloko a estimé qu'à travers ce cadre de réflexion que les participants puissent mutualiser les idées et initier des actions concertées en vue de la prévention et la résolution pacifique des conflits et contribuer à la promotion de la paix en RDC. Elle a, par ailleurs, fait savoir que le ministère du Genre, Famille et Enfant ne ménagera aucun effort pour la mise en œuvre des instruments juridiques internationaux, en l'occurrence la Résolution 1325 du CSNU, qui réaffirme l'importance de l'égalité de participation et de la pleine implication des femmes dans tous les efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité.

Cadre d'échanges sur les questions sécuritaires

A en croire la coordinatrice du Cafco, Rose Mutombo, pour les participants venus des provinces et de Kinshasa, cet atelier leur permettra d'échanger des informations sur les problèmes saillants liés à l'insécurité et conflits communautaires dans leurs milieux.

Aussi a-t-elle poursuivi, il permettra également aux participants de proposer des résolutions, qui aboutiront à la gestion de ces conflits, afin de contribuer à booster le potentiel des différents acteurs pour l'amélioration qualitative de la réponse face aux conflits qui sévissent en RDC. Pour sa part, tout en soulignant que cet atelier de plaidoyer offre un cadre de partage des points de vue pour trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans les provinces cibles, le directeur-pays d'Internews, Karim Bernad Dende, a indiqué qu'Internews investit dans la participation des femmes et jeunes pour la résolution des conflits avec Cafco et Ucofem depuis 2017. Ce projet, a-t-il renchéri, vise à augmenter le nombre des femmes dans la gestion des conflits locaux dans les provinces cibles. L'organisation de cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet « Appui aux réseaux des femmes pour diriger la prévention des conflits en RDC ». Elaboré avec le soutien financier de Dfid, en partenariat avec internews, en collaboration avec Cafco et Ucofem, ce projet vise à amener la paix dans l'est du pays.

Blandine Lusimana

COVID-19

Cent cinquante-deux nouveaux cas confirmés

Ces nouveaux cas de la maladie à coronavirus en RDC, selon les données du comité multisectoriel de la riposte à la covid-19, se répartissent dans cinq de vingt-trois provinces touchées par cette pandémie.

La province du Kongo centrale a rapporté soixante cas, trente-sept en Ituri, vingt-six à Kinshasa, vingt au Nord-Kivu et neuf dans le Haut-Katanga. Les tests ont été réalisés sur les deux cent cinquante-quatre échantillons reçus pour l'analyse biologique à l'INRB. Le nombre total de cas positifs au nouveau coronavirus que le pays a enregistré depuis le début de la pandémie le 10 mars s'élève à vingt-sept mille deux cent cinquante-deux.

S'agissant de décès, le comité multisectoriel de la riposte indique qu'au-

cun nouveau décès des cas confirmés n'a été rapporté. Le total de cas mortels en RDC à la date du 16 mars 2021 est de sept cent vingt-deux cas mortels. Soit un taux de létalité de 2,6 %. Selon la mise à jour fournie à la date du 16 mars 2021, aucun patient supplémentaire n'est sorti guéri. Le nombre total de personnes guéries du coronavirus, en RDC est de vingt-trois mille sept cent cinquante-neuf. Ce qui représente un taux de guérison de 87,1 %. Vingt-trois provinces soit 88,4% sur les vingt-six que compte la RDC sont actuellement touchées.

Bas-Uélé a notifié depuis le début de l'épidémie six cas, Equateur soixante-deux cas, Ituri deux cent soixante et un cas, Haut-Katanga mille sept cent quarante-cinq, Haut-Lomami un cas, Haut-Uélé quatre-vingt-dix-huit, Kasai trois, Kasai central dix-sept, Kasai Oriental sept, Kinshasa dix-neuf mille neuf cent soixante-dix-sept, Kongo central mille six cent dix-sept, Kwango cinq, Kwilu neuf, Lualaba cinq cent quatre-vingt-seize, Mai-Ndombe deux, Maniema vingt, Nord-Kivu mille huit cent onze, Nord-Ubangi quarante, Sud-Kivu huit cent trente-quatre, Sud-Ubangi sept, Tanganyika sept, Tshopo cent vingt-cinq et Tshuapa deux.

B.L.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Félix Tshisekedi lance le projet «Tshilejelu»

C'est dans une effervescence particulière que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a donné le 17 mars dans la commune de la Nsele, au quartier Mpsa, dans la périphérie est de Kinshasa, le coup d'envoi des travaux de réhabilitation et de modernisation des infrastructures routières à travers le pays.

«Tshilejelu », nom indicatif de ce projet pilote, traduit sa vision orientée vers le développement des infrastructures et l'amélioration de la qualité de vie de ses concitoyens. Présentant la fiche technique du projet, le directeur général de l'Office de voirie et drainage (OVD) a indiqué que ce projet pilote va concerner l'ensemble de la République et va s'exécuter sur plusieurs phases. Entre-temps, des études, a-t-il dit, sont en cours de finalisation pour que le Grand Bandundu et le Grand Equateur bénéficient, dans un futur proche, des effets bienfaits dudit projet. 3972 kms de voirie de la ville-province de Kinshasa sont concernés par le projet qui, dans sa phase initiale, englobe également l'Espace

Grand Kasai (101,77 Km) avec, à la clé, quelques villes et territoires ciblés, en l'occurrence Mbuji Mayi (25,32 Km), Kabinda (10,5 Km), Lusambo (10 Km), Kananga (35 Km), Mweneditu (5,5 km) et Tshikapa (15,39 Km).

Le coût total du contrat entièrement financé par l'Etat congolais tel que conclu le 23 septembre 2020 est estimé à 138 millions de dollars USD. Le montage financier, à en croire le DG de l'OVD, a été effectué avec le concours de la Banque UBA qui a facilité l'obtention d'une ligne de crédit dans le cadre du partenariat public privé. La durée des travaux est de vingt-huit mois pour Kinshasa et de trente-six mois pour l'Espace Grand Kasai.

Intervenant à son tour, le ministre des Infrastructures et Travaux publics a invité les partenaires chargés du projet dont l'entreprise attributaire CREC au respect du délai et des engagements pris. Il les a exhortés à prendre toutes les dispositions afin de garantir la qualité des travaux. Auparavant, le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila, a salué ce projet à impact visible qui ouvre une nouvelle perspective de développement et de l'habitat en RDC tout en contribuant à la réduction de la pauvreté. Il est à noter que le projet Tshilejelu conduit par le ministère des ITP comme maître d'ouvrage bénéficiera, dans sa matérialisation, de l'expertise de l'OVD en qualité de maître d'ouvrage délégué. C'est du haut d'un tracteur que le chef de l'Etat a donné symboliquement, en présence de plusieurs officiels, le go des travaux à la satisfaction générale.

Atain Diasso

CAN SENIORS DAMES DE HANDBALL

Les Diables rouges en stage de préparation

Vingt-huit handballeuses congolaises venues de la diaspora et celles évoluant au championnat national participent du 16 au 20 mars, à Brazzaville, à un séminaire de préparation technique au 24^e championnat d'Afrique des nations de handball seniors dames, Yaoundé 2021.



Les Diables rouges dames lors du premier regroupement/Adiac

Le stage a débuté officiellement le 16 mars au gymnase Etienne-Monga sous l'égide du technicien marocain Tatby Younes, en présence des membres du bureau exécutif et de la direction technique nationale de la Fédération congolaise de handball (Fecohand). Parmi les vingt-huit joueuses retenues figurent sept de la diaspora issues pour la plupart des clubs français comme Saint Maur, Le Havre, Us Cagnes, Bergerac, Octeville et Montluçon. Vingt et un proviennent des clubs congolais : Abo Sport, Cara, Dgsp, Interclub, As Otohô puis Etoile du Congo.

L'objectif de ce regroupement est de faciliter la cohésion de l'équipe et d'éradiquer quelques lacunes accumulées après plusieurs mois de disette causée par la pandémie de coronavirus.

Le technicien marocain, qui était par ailleurs sélectionneur adjoint du Maroc et ancien international Lion de l'Atlas, vise grand et souhaite relever le défi en permettant au Congo d'occuper une place honorable dans cette compétition

qualificative à la Coupe du monde seniors dames.

« Le projet de la fédération m'a beaucoup intéressé, certes nous n'avons que trois mois de préparation mais nous devons nous battre puisque nous serons face aux équipes qui ont quatre ou cinq ans d'expérience commune. Nous travaillons sur l'homogénéité du groupe. Notre objectif est de se qualifier à la Coupe du monde, même si ce n'est pas facile. Nous allons nous focaliser sur les petites lacunes et donner le meilleur de nous-même pour satisfaire les Congolais », a indiqué Tatby Younes.

Les Congolaises venues de la diaspora connaissent bien la responsabilité qui leur incombe surtout du fait que cette compétition est la troisième édition du challenge Edith-Lucie-Bongo.

Arrivée au Congo pour la première fois, Darson Sharon du Havre veut, ensemble avec ses coéquipières, impacter positivement le début de son parcours à l'équipe nationale. « Je trouve que le projet de la fédé-

ration est bon et je dois apporter ma pierre à l'édifice. On donnera notre maximum pour satisfaire le public congolais. Il faut relever le niveau du handball congolais. Au-delà de l'équipe, c'est aussi ma visibilité personnelle, ainsi il faut se donner à fond », a-t-elle indiqué.

Pour sa part, la native de Nkayi dans le département de la Bouenza et actuelle sociétaire du club français Montluçon, Leisie Ngavouka, se sent heureuse de retrouver son pays et ses anciennes collègues d'Abo Sport et autres. « En tant que Congolaise, je suis très contente de retrouver mon pays et mes amis. Je crois que nous ferons de bonnes choses. Je demande vraiment le soutien du public », a-t-elle signifié en kituba, l'une des langues nationales de la République du Congo.

Les joueuses de la diaspora viennent pour la plupart des clubs français comme Saint Maur, Le Havre, Us Cagnes, Bergerac, Octeville et Montluçon.

Rude Ngoma

PRÉSIDENTIELLE 2021

La jeunesse sportive soutient la candidature de Denis Sassou N'Gusso

Un tournoi de basket ball dénommé « Basket na bisso » a été organisé, le 14 mars, au terrain de basketball de LCDE par Cedric Okiorina en partenariat avec l'association Synergie Sport pour soutenir la candidature de Denis Sassou N'Gusso.



Les équipes participantes au tournoi de basket ball/DR

Placé sur le thème: « Denis Sassou N'Gusso pour la jeunesse et la promotion du sport », ce tournoi qui a réuni six équipes a permis aux Ponténégrins de passer une extraordinaire journée au rythme du basket ball. Pour les organisateurs, c'était une occasion de réaffirmer la place du sport au Congo et de refocaliser l'attention de tous sur le potentiel de la jeunesse qui ne demandent que du soutien et de l'encadrement pour défendre les couleurs de la nation lors des compétitions internationales.

Après des rencontres éliminatoires disputées dans un esprit de fair play, l'équipe locale de Pointe-Noire, Armada Fantastique a remporté le graal à la grande joie de ses nombreux supporters ravis et comblés.

A l'issue du tournoi, les deux équipes finalistes ont reçu des distinctions (trophées et médailles) tout comme le meilleur joueur (MVP) sans oublier le prix du fair play qui a été remis à l'équipe qui a montré le meilleur esprit sportif tout le long du tournoi.

Signalons que ce tournoi a eu lieu en présence de Jean-François Kando, député maire de la ville qui a félicité les vainqueurs tout en encourageant ceux qui n'ont pas été distingués à redoubler d'efforts pour l'être lors des futures joutes sportives. Alexis Ndinga, député de Lumumba 1, a pris part à l'activité qui s'est déroulée dans sa circonscription.

Hervé Brice Mampouya



Dans un souci constant de qualité, de transparence et de satisfaction complète de ses clients, Toyota organise une campagne de rappel concernant les AIRBAGS passagers ou conducteurs de certains modèles de la marque.

CAMPAGNE SECURITAIRE TOYOTA



RAV4 de 2003-2005 YARIS de 2006-2013 HILUX de 2005-2015 COROLLA de 2003-2006 FORTUNER de 2005-2015 AVENSIS de 2003-2008



Pour vérifier si votre véhicule est concerné, rendez-vous sur www.toyota.cg ou contactez-nous par téléphone au 05 550 63 63.

Cette intervention est entièrement gratuite pour tous les détenteurs d'un véhicule TOYOTA.

Pointe-Noire :
13 rue côte matève, BP 1110

Brazzaville :
Bld Denis Sassou Nguesso - M'Pila, BP 247

www.toyota.cg



PRÉSIDENTIELLE 2021

Les agents de la force publique ont accompli leur devoir civique

Comme prévu dans la nouvelle loi électorale, le scrutin anticipé pour l'élection du président de la République au Congo s'est déroulé, le 17 mars, sur toute l'étendue du territoire national. A Pointe-Noire, six sites spéciaux ont été retenus par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation pour la première étape du vote réservé aux militaires, gendarmes et policiers. Au centre de vote du lycée technique Poaty-Bernard retenu pour la circonstance dans l'arrondissement 1 Lumumba, les bureaux ont été ouverts dès les premières heures de la matinée. Le vote s'est passé dans la quiétude sous la supervision des



Un policier accomplissant son devoir/Adiac

observateurs. Chaque candidat y est représenté dans chacun des bureaux de vote. Dans l'ordre et la discipline, les militaires, les gendarmes et les policiers ont accompli leur devoir civique dans le respect du code électoral.

Au total, six centres de vote ont été retenus à Pointe-Noire, à savoir le Lycée technique Poaty-Bernard et l'école Trois Martyrs pour l'arrondissement 1 Lumumba, le Lycée Victor Augagneur à Mvou-Mvou, le CEG 28 Juin à Tié-Tié, le Siège du quartier zone 4 Bloc 1 à Mongo-Mpoukou et l'Ecole CMA Ngoyo. Les bureaux de vote ont fermé à 18 heures.

Charlem Léa Itoua

PÊCHE MARITIME

Les membres du Comité de pilotage prêts pour la mise en œuvre du Projet

La première session du comité de pilotage (Copil) du « Projet d'amélioration des conditions d'exercice de la pêche maritime et de la durabilité de sa gestion au Congo » a eu lieu le 9 mars dans la salle de réunion du Port autonome de Pointe-Noire. Les travaux ont été dirigés par Michel Elenga, directeur de cabinet du ministre d'Etat, du ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, président du comité de pilotage qui avait à ses côtés les représentantes de l'Union européenne (UE) et de l'Agence française de développement (AFD).

Le Projet d'amélioration des conditions de l'exercice de la pêche maritime et de la durabilité de sa gestion au Congo est une des composantes du « Programme d'extension et de mise à niveau environnementale des infrastructures du Port autonome de Pointe-Noire » que l'Union européenne finance à plus de 19 milliards de francs CFA et dont l'objectif est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations de la République du Congo, à travers une consolidation de l'environnement économique et commercial du port, un accès durable à des infrastructures portuaires performantes et une gestion halieutique pérenne. 3 milliards de francs CFA sont dédiés à la composante visant l'amélioration de la gestion des ressources halieutiques de la République du Congo dont l'objectif est d'établir un mode de gestion durable des pêches au Congo. « En droite ligne avec le programme des Nations Unies pour le développement durable à l'horizon 2030, et en particulier avec l'objectif de développement durable no 14, intitulé « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable », l'Union européenne s'engage pour une économie « bleue » durable. Le rôle que jouent les océans dans l'adaptation au chan-



gement climatique et l'atténuation de ces effets est aujourd'hui reconnu. Les solutions durables au changement climatique passent par la mise en avant des atouts de la nature y compris des mers et des océans sains et résilients » a dit madame Camille Pubill, chargée de coopération forêt, environnement, à la délégation de l'Union européenne en République du Congo.

Pour Michel Elenga, le président du comité de pilotage, l'objectif principal du Projet est d'établir un mode de gestion durable des pêches au Congo, encadré par un arsenal juridique approprié et adéquat « De manière spécifique, il s'agira d'améliorer la gestion du futur port de pêche industrielle à construire, fournir à la pêche artisanale, concentrée sur le site de Songolo, les moyens de son intégration dans l'économie natio-

nale, assurer de façon efficace et efficiente les fonctions de base en matière de suivi, contrôle et surveillance de la flotte nationale, suivre l'évolution des pêches, grâce à la collecte et l'analyse des données scientifiques afin de pouvoir suivre l'état des pêcheries et d'en assurer la durabilité ».

Basé à Pointe-Noire, ce projet s'exécutera en quarante deux mois et permettra au Congo de disposer d'un arsenal juridique et réglementaire complet en matière de pêche maritime, au Port autonome de Pointe-Noire, de disposer d'infrastructures portuaires et de base, appropriées et performantes, pour la pêche artisanale et la pêche industrielle, à l'administration des pêches de disposer, des capacités de contrôle et d'inspection renforcées, d'être en mesure d'exercer efficacement ses missions

régaliennes, d'outils de suivi statistique permettant un suivi maîtrisé et une gestion durable de la ressource halieutique. A l'issue des échanges et des débats, les membres du Copil ont suggéré que le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche signe un protocole d'accord avec la Marine nationale pour la question de suivi, contrôle et surveillance dans le cadre de l'action d'Etat en mer aussi que le ministère de la défense nationale procède à la désignation d'une représentation au comité de pilotage. Signalons que le comité de pilotage du projet a été institué par note de service du 2 août 2019 signée par le ministre d'Etat, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Il a pour but d'échanger et de suivre les réalisations du projet et de valider les programmes de travail.

PRÉSIDENTIELLE 2021

Le GRACE se lance dans une campagne de proximité

La présidente du Groupe de réflexion et d'actions pour un Congo émergent (GRACE), Béline Ayessa, a initié une campagne de proximité pour exhorter les Congolais à voter massivement pour le candidat Denis Sassou N'Guesso au scrutin présidentiel du 21 mars.

« Denis Sassou N'Guesso est le candidat de la paix au Congo, car sans la paix rien n'est possible », a-t-elle lancé au quartier la Poudrière à Moundali, quatrième arrondissement de Brazzaville.

De leur côté, les femmes de ce quartier ont déclaré que « Béline Ayessa vient de nous donner un tonus et nous ne pouvons qu'adhérer à ce qu'elle nous a dit. Nous avons une ferme assurance que ce qu'elle vient de poser comme acte ne va pas s'arrêter là. Elle vient de faire du porte-à-porte chose qu'on a jamais vécu à la Poudrière, nous la félicitons. Comme nous avons besoin de la paix, rien que la paix, nous allons voter Denis Sassou N'Guesso ».

La présidente du GRACE s'est également rendue au quartier Mayanga dans le huitième arrondissement Madibou. Après s'être entretenue avec le chef du quartier 805 Emmanuel Bounzeki, Béline Ayessa a échangé avec des vendeurs du marché Miambanzila sur le projet de société du



La présidente du GRACE, Béline Ayessa au marché Miambanzila/DR

candidat Denis Sassou N'Guesso. « Je vous félicite vous femmes qui vendez dans les marchés, car sans vous on ne peut pas manger. Vous avez toutes l'âge de voter. Le 21 mars, allez voter Denis Sassou N'Guesso », a-t-elle indiqué.

Les maraîchers du groupement Jean François Mahouna, établis

en 1996 au quartier Agri Congo se sont réjouis de la visite de la présidente du GRACE. « Nous sommes satisfaits et allons voter pour notre candidat Denis Sassou N'Guesso. C'est lui qui avait remis ce pays entre les mains de Dieu. L'agriculture est la priorité des priorités, c'est donc un grand défi à rele-

ver. Nous le soutenons et le voterons afin qu'il puisse encore faire mieux », ont-ils signifié.

Les membres de l'association des sapeurs n'ont pas été en marge de cette campagne de proximité. La présidente du GRACE accompagnée du vice-président de cette association, Claude Ayessa, ont rencontré ces derniers au

légendaire bar « La détente » à Bacongo dans le deuxième arrondissement de Brazzaville.

« J'ai voulu vous rencontrer, parce que vous êtes les vrais ambassadeurs de la culture du Congo ; parce que la sapologie a traversé les frontières. Dans le projet de société du président de la République il y a une vision sur la culture dans les cinq ans à venir », a souligné Béline Ayessa.

« La culture c'est notre identité, c'est notre façon de vivre », a-t-elle renchéri citant un extrait du volet culturel du projet de société du candidat Denis Sassou N'Guesso.

« Nous irons tous le 21 mars voter Denis Sassou N'Guesso. Il est un homme d'expérience, c'est le père de la jeunesse congolaise. Nous sapeurs avons dit non au repli identitaire. Nous sommes Congolais et nous avons besoin de celui qui vient équilibrer et non vouloir se cramponner dans un coin donné », ont-ils dit.

Bruno Okokana

ELIMINATOIRES CAN CAMEROUN 2021

Les trente Diables rouges pour affronter le Sénégal et la Guinée-Bissau

Trente Diables rouges ont été retenus par Barthélémy Ngatsono, le sélectionneur national par intérim, pour préparer les matches contre les Lions de la Teranga et les Lycaons de la Guinée-Bissau prévus respectivement le 26 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat et le 30 du même à Bissau.

Deux matches capitaux qui vont sceller le sort du onze national dans ces éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Cameroun 2021 décalée en 2022. Deuxième du groupe derrière le Sénégal, le Congo n'a besoin que d'une victoire pour assurer une qualification pour la phase finale, sept ans après leur dernière participation en Guinée équatoriale. Depuis le début de la campagne, les dirigeants créent des conditions pour relever le pari de la qualification.

L'enjeu étant de taille, puisque dans la pré-liste de trente-un joueurs dans laquelle ne figurait que les joueurs de la diaspora, Barthélémy Ngatsono avait convoqué des nouveaux et anciens (Ndinga, Bahamboula, Saint-Louis...) avant d'ajuster celle-ci à trente en y ajoutant huit joueurs locaux tous, quart-finalistes du dernier championnat d'Afrique des nations.

Du côté de la diaspora, quelques joueurs anciens comme nouveaux manquent à l'appel par rapport à la première liste. Il s'agit de Mavis Tchibota (Ludogorets/Bulgarie), Johan Andzouna (Dac Dunajska Streda/ Slovaquie), Robin Itoua (KSK Ronse/ Belgique), Bassoumina Mons (As Nancy/France), Scott Bintsindou (KSK Lierse/ Belgique), Kevin Koubemba (Sabah FK+ (Azebaidjan), Juvhel Tsoumou (Fc Vitorul Constanta/ Roumanie), Vimalin Trey (Stade Reims/France) et Randi Goteni (Dunkerque/France).

Il s'agit pour les Congolais de ne pas casser cette bonne dynamique. Depuis le dé-



Les Diables rouges affichent une bonne santé à domicile/Adiac

but des éliminatoires, en effet, les Diables rouges restent sur une série de deux victoires en autant de matches à domicile. Enchaîner face au Sénégal déjà qualifié, leur permettra de repartir au Cameroun, cinquante ans après leur unique sacre.

Gardiens

Christoffer Mafoumbi (FC Mota/ Malte), Brice Samba (Notttingham Forest/Angleterre), Pavhel Ndzila (Etoile du Congo).

Défenseurs

Fernand Mayembo (Le Havre/ France), Bradley Mazikou (CSKA Sofia/ Bulgarie), Beranger Itoua (FC Sohar/ Oman), Ravy Tsouka (Helsingborgs/ Suède), Raddy Ovouka (Hearts of Aoks/ Ghana), Francis Nsenda (AS Otoho), Prince Mouandza Mapata (AS Otoho), Rozan Varel (AS Otoho).

Milieux du terrain

Gaius Makouta (PFK Beroe/ Bulgarie), Nolan Mbemba/ Le Havre/France), Durel Avounou (Le Mans FC/France), Harris Tchilimbou (Bloemfontein Celtic/ Afrique du Sud), Delvin Ndinga (Panetolikos Fc Grèce), Morgan Poaty (EA Guingamp), Christofer Missilou (Swindon Town/ Angleterre), Hardy Samarange Binguila (Diables noirs), Chandrel Massanga (As Otoho), Sagesse Babelé (Etoile du Congo), Harvy Ossété (Diables noirs).

Attaquants

Junior Makiesé (FC Sohar/ Oman), Dylan Bahamboula (Oldham athlétic/ Angleterre), Dylan Saint Louis (Troyes/ France), Thievy Bifouma Koulossa (Fc Shenzhen/ Chine), Bevic Moussiti Oko (Ac Ajaccio), Guy Mbenza (FC Stade Lausanne/Suisse), Prince Vinny Ibara (Chateaux/France) et Sylvér Ganvoula (VFL Bochum/ Allemagne).

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

La 12^e journée reportée

Prévue pour les 18 et 19 mars, la 12^e journée de la compétition a été reportée à une date ultérieure à cause de l'élection présidentielle selon la circulaire de la Ligue nationale de football (Linafoot)

Le vote anticipé du mercredi 17 mars des Forces armées congolaises, a obligé la Linafoot à interdire le déplacement des équipes d'une localité à l'autre. « Par conséquent, tous les matches prévus uniquement pour la 12^e journée du championnat national direct Ligue 1 sont reportés. Le calendrier y relatif vous sera communiqué très prochainement », a indiqué Armand Jean Blaise Loumouamou, le secrétaire général de la Linafoot.

Pour le compte de cette 12^e journée, le FC Nathalys devrait recevoir l'AS Otoho ce jeudi au Complexe sportif de Pointe-Noire. A Brazzaville, la Jeunesse sportive de Talangai (JST) allait en découdre avec l'As Cheminots. Le 19 mars, le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) devrait accueillir le FC Kondzo avant Patronage Sainte-Anne contre le Racing club de Brazzaville (RCB). A Pointe-Noire, V Club devait affronter les Diables noirs et à Dolisie l'Ac Léopards devrait accorder son hospitalité à l'Etoile du Congo.

Le classement issu de la 11^e journée place l'AS Otoho en tête avec 30 points devant l'Etoile du Congo (22 points) et le Cara (20 points). L'AC Léopards occupe le 4^e rang avec 18 points devant les Diables noirs et le FC Nathalys (17 points). L'AS Cheminots est 7^e avec 13 points tout comme le FC Kondzo. La JST, 9^e avec 12 points, se place devant l'Interclub, le RCB, Nico-Nico et Patronage (9 points chacun). V Club est bon dernier avec 6 points.

J.G.E.